



LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Bulletin d'informations communales

N°38 - Janvier 2015

Intermarché

contact

Produits Bio
et Régionaux

LE MONASTIER/GAZEILLE



3 fois par jour,
Alban vous livre gratuitement
au centre du Monastier*

* à partir de 25 € de commande

Livraison gratuite dans un rayon de 25 km
pour un minimum de 80 € de commande

PASSEZ COMMANDE AU 04 71 08 30 55 • www.ledriveintermarche.com

Vos produits livrés gratuitement au prix Intermarché

Nouveau ! Clé minute à prix discount

Viande Fin Gras du Mézenc

à partir
du 15 février



Jean-Pierre VALETTE

Chauffage - Plomberie - Zinguerie
Sanitaire - Energie solaire
Pompe à chaleur
Géothermie - Aérothermie - Bois

Avenue Laurent Eynac - 43150 Le Monastier/Gazeille
Tél. : 04 71 03 81 58

Quali Bois Quali Sol



AVENUE DU PUY - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
TÉL. : 04.71.03.80.14

**Centre de Soins de Suite et de Réadaptation
et E.H.P.A.D.**



L'HORT DES MELLEYRINES

52 rue Saint Pierre
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 03 80 51 - Fax 04 71 08 36 21

Salle de kinésithérapie
MEDECINS - INFIRMIERS - KINESITHEAPEUTES

SITE PANORAMIQUE (agréé toutes caisses) **Ambiance familiale**

Contactez votre équipe commerciale
Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE
41 rue Saint-Pierre
Tél. 09 74 50 31 36
(prix d'un appel local à partir d'un fixe)



Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi
Toujours là pour moi.

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon
Entreprise régie par le code des Assurances - 062010 - www.groupama.fr



**Le Ré Bémol
Caf'Conc'**

Bar à Vins
Restaurant • Tartines et mijotés

39 rue St-Jean - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 87 16



sarl. FAURE

Maçonnerie - Charpente
Bâtiments agricoles - Fosses

Zone Artisanale Le Pinet - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 04 71 03 86 70 - Fax : 04 71 08 31 73
email : faureemmanuel@wanadoo.fr
Siret : 418 533 337 000 14

Frédéric Chapus
Platrier-Peintre

Lotissement Bellevue
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

04 71 08 32 87
06 74 25 79 78



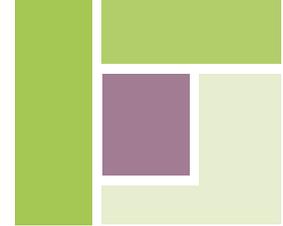
ETS F.VINCENT & FILS



Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

La Sauvetat 43340 LANDOS 04 71 08 21 44	ZA Laprade 43700 ST GERMAIN LAPRADE 04 71 03 05 88	ZA Le Fromental 43200 YSSINGEAUX 04 71 65 08 57
---	--	---



Editorial

Il est toujours difficile de résumer en quelques lignes les douze derniers mois. On peut toutefois essayer d'évoquer en quelques mots certains faits marquants qui ont jalonné cette période. Sur le plan communal, cette année aura sans conteste été marquée par les élections municipales qui se sont déroulées en mars dernier. En nous renouvelant leur confiance, les électeurs ont accepté de nous laisser mener à bien le programme clair que nous avons d'abord défini en 2008 et complété en 2014. En cette année de lancement, on retiendra surtout la mise en place des nouveaux rythmes scolaires que nous avons préparée pendant de longs mois et qui a été réussie grâce à l'implication de nombreux intervenants, bénévoles et professionnels, et des équipes pédagogiques. On se rappellera aussi de la fin du chantier du lotissement Paul Séjourné et de l'aménagement de la voirie reliant Les Hourches au lotissement Bellevue. D'un point de vue météorologique, on se souviendra certainement d'un été très pluvieux et d'un automne plutôt clément, signes peut-être de changements climatiques annoncés. Sur le plan des animations, aux côtés des nombreuses manifestations estivales, on aura aussi noté quelques événements originaux comme la prestation remarquable d'un ensemble de musiciens écossais, descendants de notre cher Stevenson, ou le grand repas « Années 70 » organisé dans la rue centrale à l'occasion de la fête votive. Ces moments de convivialité constituent clairement une des priorités de ce second mandat : faire de notre commune un lieu d'échanges, un village dynamique où l'on prend encore le temps de discuter et de vivre ensemble. Les aménagements que nous avons planifiés avec minutie ne sont d'une certaine façon que des moyens de faciliter et de favoriser ces rencontres, de rendre plus agréable notre quotidien et de répondre aux besoins de chacun. Dès 2015, nous allons donc poursuivre la réhabilitation de la rue centrale, cœur de notre commune, qui devrait s'accompagner de la création de quelques parkings en centre bourg et d'un programme de réhabilitation de l'habitat, en partenariat avec la Communauté de Communes. L'ouverture avant

l'été du Pôle Eynac comprenant des locaux pour le Relais Assistantes Maternelles et le Centre de Loisirs intercommunaux, la Mairie, le Trésor Public, une Maison de Santé et des logements OPAC devrait quant à elle apporter un regain d'activité dans le centre. Dans le même temps, d'autres chantiers moins conséquents seront aussi engagés. Certains s'inscrivent dans un programme pluriannuel, comme la cinquième tranche de la remise en état du cimetière, l'entretien des fossés, des chemins et des routes. D'autres concernent les villages de notre commune. Le four de Meyzoux sera par exemple reconstruit et différentes opérations seront conduites dans d'autres villages. Je tiens ici à saluer l'engagement d'un nombre croissant d'habitants qui ont choisi de s'investir pour réhabiliter leur patrimoine, embellir leur lieu de vie ou insuffler une dynamique. Ils ont en effet compris que les élus, pas plus qu'ils ne sont infailibles, ne peuvent tout gérer, qu'on ne peut pas tout attendre du système, et que les collectivités aux moyens de plus en plus réduits ne peuvent pas non plus tout financer. La réussite d'un projet à l'échelon communal, quel qu'il soit, passe par son appropriation par ses habitants, et c'est dans le cas présent un bel exemple d'investissement individuel au service d'un collectif.

Une longue marche est désormais à nouveau engagée et comme nous nous y sommes engagés, avec votre soutien et votre confiance, nous réaliserons progressivement les objectifs que nous nous sommes fixés. Pour aller jusqu'au bout de notre beau voyage, nous avons à nouveau choisi de faire du temps un allié en avançant lentement mais sûrement. Ensemble vers l'Avenir, nous parviendrons à construire le Monastier de demain, une commune où il fait bon vivre et à laquelle nous sommes profondément attachés. Pour terminer, je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 2015.

Michel Arcis,
Maire du Monastier-sur-Gazeille

Elections en 2015

• **Election départementales, les 22 et 29 mars** : Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers départementaux.

les « élections départementales » et les « conseils départementaux » remplacent les « élections cantonales » et les « conseils généraux ».

• **Election régionales** : les élections régionales auront lieu au mois de décembre 2015 afin de tenir compte de la réforme territoriale en cours.

Les élections régionales seront les dernières élections françaises avant les présidentielles en 2017.

Il n'y aura pas d'élections en 2016 en France.



Nos employés communaux



Service administratif et Culturel

- SEJALON Annick
- CORTIAL Marie-Hélène
- TROMBERT Cécile
- COURRIOL Isabelle
- VINCENT Hélène

Service Technique

- ARSAC Rémi
- LAFONT Fabien
- FALGON Jérôme
- REY Jean-Claude
 - ROUX Eric
 - ARSAC Michel



Service Entretien des bâtiments communaux

- LHOSTE Nadine
- SAUZARET Michelle
- LAC Jean-Marie
- BRUCHET Pierrette



Service des Ecoles

Ecole maternelle :

- BONNY Viviane
- MIRMAND Laurence

Ecole élémentaire :

- FALGON Cathy
- CRESPIY Aurélien



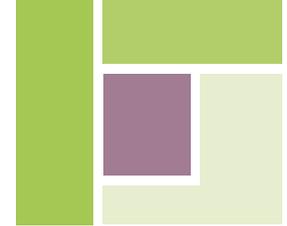
FORMATION PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 DES EMPLOYÉS COMMUNAUX



Cet automne, 9 employés communaux ont suivi sur 2 après-midi une formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1, animée par un formateur du service prévention du centre de gestion de la Fonction publique territoriale.

Celle-ci a pour but de préparer aux rudiments des premiers secours.

Mardi 16 décembre, Monsieur le Maire et ses adjoints ont procédé à la remise des certificats de compétences.



Le Marché de Noël en images



D'autres photos du Marché de Noël se trouvent en couverture de ce bulletin



L'ADMR déménagement

Les associations ADMR (de type loi 1901) exercent une mission de service public, auprès de familles bénéficiant ou non d'une prise en charge.

L'ADMR du Monastier intervient auprès d'une centaine de personnes sur Alleyrac, Chadron, Freycenet Lacuche, Freycenet La Tour, Goudet, Le Monastier, Présailles, Salettes et St Martin de Fugères. Son rôle économique et social est prépondérant pour le maintien à domicile des personnes âgées.

Elle emploie 4 auxiliaires de vie, 4 assistantes de vie, 10 aides à domicile et une secrétaire administrative.

Hébergée gratuitement depuis 1999 dans des locaux de la mairie, elle devait aller en 2015, dans un bureau du pôle médico-social Laurent Eynac, en payant un loyer de 250 € à sa charge. Ce bureau étant trop petit, l'association va louer un local plus adapté, à la mi-janvier, 29 Rue St Jean.

L'ADMR du Monastier fonctionne grâce à des bénévoles permettant des relations personnalisées entre usagers, bénévoles et salariés. La présidente, Véronique MORETTON, recherche d'autres bénévoles pouvant s'investir, de diverses manières.

Vous êtes intéressé par nos services, pour rejoindre l'équipe de bénévoles ou pour un emploi temporaire, n'hésitez pas à nous contacter, de 8h30 à 11h30 du lundi au vendredi.

Tél : 04 71 08 39 35.

A bientôt à l'ADMR.

Portage de repas



Le CCAS effectue un sondage pour la mise en place du portage des repas à domicile sur la commune du Monastier sur Gazeille :

• **Seriez vous intéressé par des repas équilibrés, préparés par l'EHPAD Les terrasses de la Gazeille et livrés chauds chaque jour en fin de matinée à votre domicile, pour moins de 9 euros (soupe du soir et pain compris).**

• **Si oui, informez nous avant le 1^{er} mars 2015 au 04 71 03 80 01, donnez nous votre nom, votre adresse et les jours de la semaine où vous souhaiteriez bénéficier du portage des repas.**

D'avance merci de votre collaboration, le CCAS du Monastier.



Côté Travaux

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

Construction d'un mur à Meyzoux



Nettoyage du bassin du Crouzet de Meyzoux



Réfection du chemin du Cros de la Borie



Déplacement d'une pompe à Chateauneuf



TRAVAUX RÉALISÉS PAR L'ENTREPRISE CRESPE

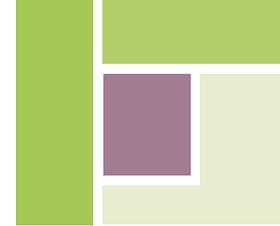
Aménagement du parking rue Saint-Pierre



AUTRES TRAVAUX

Aménagement de la voirie reliant Les Hourches à La Chenevette et Belleuve





Réglementation travaux

Nous vous rappelons les travaux que vous pouvez entreprendre après autorisation de la Commune.

Sont soumis à :

Permis de construire : toute construction au-delà de 20 m²

- Construction d'une maison, d'un garage
- Agrandissement d'une maison (si accolé alors au-delà de 40 m²)
- Terrasse non couverte et/ou surélevée
- Transformation d'un bâti avec changement d'affectation (par exemple : une grange en habitation, un logement en commerce...)
- Piscine avec couverture fixe et de plus de 1.80 m
- Aménagement de plus de deux parcelles avec travaux de réseaux.

Déclaration préalable : toute construction de moins de 20 m²

- Agrandissement d'un bâti entre 5 et 20 m²

- Construction d'un garage, d'un abri de jardin
- Terrasse non couverte et/ou surélevée
- Création d'ouverture : portes, fenêtres, lucarnes
- Aménagement d'un garage en pièce d'habitation (au-delà de 10 m²)
- Ravalement de façade
- Réfection toiture
- Changement de menuiseries ou volets
- Pose de panneaux solaires
- Piscine sans couverture fixe entre 10 et 100 m²
- Division de parcelles

Sans formalité :

- Abri de jardin de moins de 5 m²
 - Terrasse de plain-pied
 - Travaux intérieurs sans modification de surface et sans modification de façade
 - Mur de soutènement
 - Mur de clôture sauf en secteur soumis à l'Architecte des Bâtiments de France.
- Liste non exhaustive.

Inauguration Lotissement Paul Séjourné



Distribution de containers

Depuis 2010, les Communautés de Communes adhérentes au SICTOM « Entre Monts et Vallées » ont pris la décision de mettre en place une collecte des Ordures Ménagères par bacs individuels.

Les élus de la Communauté de Communes du Mézenc et de la Loire Sauvage demandent que les habitants qui n'en sont pas dotés, se rapprochent du SICTOM « Entre Monts et Vallées » afin d'obtenir le container adapté à leurs besoins. Plusieurs modèles sont mis à disposition à savoir 80 litres (1 personne), 142 litres (2 personnes), 180 litres (3-4 personnes) et 240 litres (5 personnes et plus). Dès que votre commande sera enregistrée, le container vous sera alors livré gratuitement après prise de rendez-vous.

Pour les résidences secondaires ou pour les habitations qui n'ont pas de locaux adaptés, il sera mis en place un système de collecte avec un bac à accès contrôlé. Son principe est simple : il permet au résident d'utiliser un sac de 20 litres qu'il déposera selon son besoin dans un container adapté d'une capacité de 770 litres.

Chaque commune disposera au moins d'un bac à accès contrôlé qui fonctionnera avec une carte prépayée et chargée d'un certain nombre d'unités.

Pour les maisons d'habitation sans accès camion, des plateformes pour accueillir les containers individuels seront aménagées par les communes.

Afin de bien répondre à la demande de chaque habitant, merci de contacter le SICTOM au 04 71 59 82 93 du lundi au vendredi entre 8h et 12h et 14h et 17h. Ce service vous orientera dans votre choix.

D'autre part, pour vous permettre de trier de façon plus efficace et sélective, des éco points (verre, emballages, papier) pourront être ajoutés sur les 17 communes selon les besoins exprimés.

Pour ceux qui le souhaitent, il vous sera possible d'acheter un composteur individuel.

La collecte des ordures ménagères sera effectuée par le SICTOM « Entre Monts et Vallées » une fois par semaine. Le particulier doté d'un bac individuel décidera alors de le faire vider ou non.

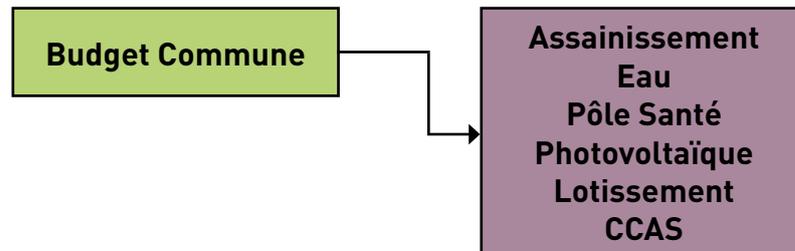
Pour la facturation du service individuel de collecte, dans l'immédiat, aucun changement ne pourra être opéré, puisque votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera encore calculée sur la valeur locative de votre logement et prélevée en même temps que votre taxe foncière. Pour la mise en place d'une part incitative, nous attendons les modalités d'application.

Les élus vous informent en parallèle que les containers collectifs vont être retirés progressivement dans les 17 communes et ce, avant l'été 2015.

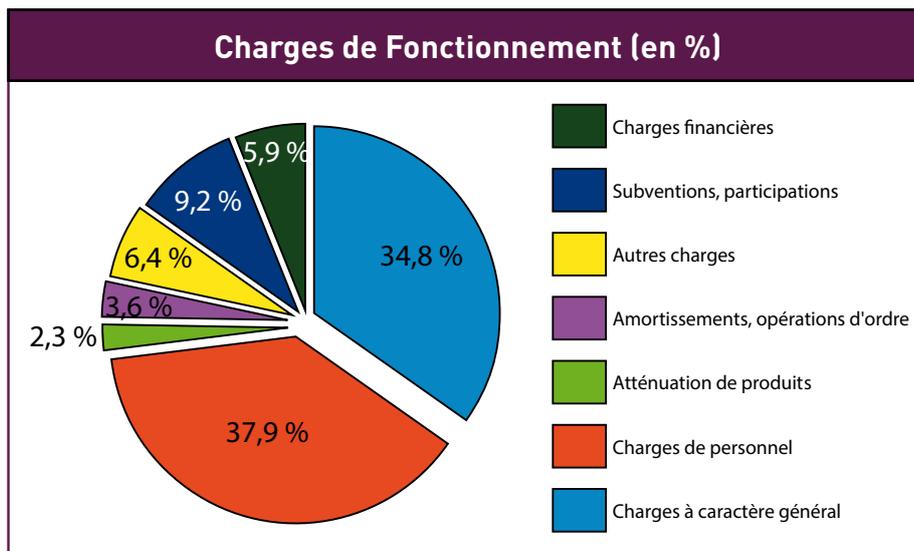


Le Budget communal

La collectivité du Monastier-sur-Gazeille maîtrise son cycle de fonctionnement concernant l'ensemble de ses budgets qui comprend un budget principal et 6 budgets annexes :

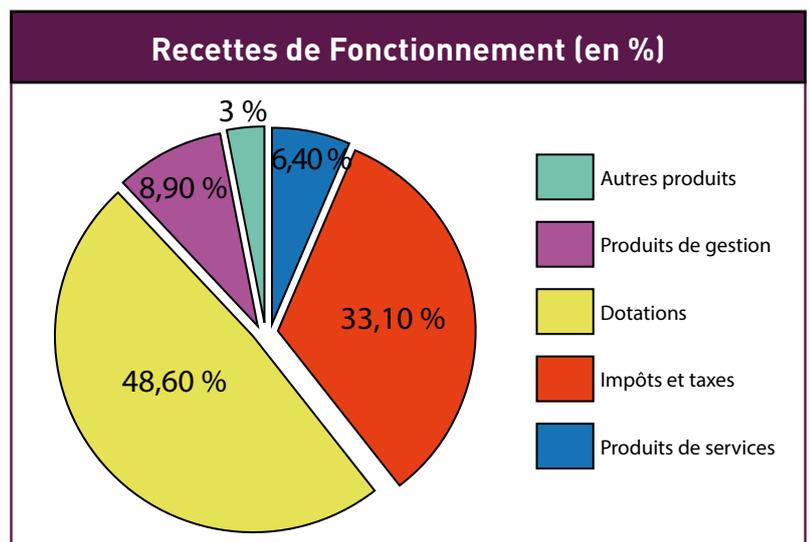


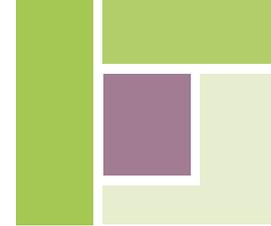
En 2014, comme depuis des années, la commune va parvenir à dégager un résultat comptable bénéficiaire avec un excédent brut de fonctionnement d'environ 500K€. L'Excédent Brut de Fonctionnement représente la différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles de fonctionnement et mesure la capacité de la commune à dégager des surplus sur son cycle d'exploitation, hors politique financière et exceptionnelle. Cette capacité d'autofinancement bénéficiaire permet ainsi d'assurer le remboursement des dettes et de conserver des ressources pour financer une partie de ses investissements.



Les charges de fonctionnement de la collectivité sont bien maîtrisées, les principaux postes sont les charges de personnel, qui représentent 37,9% des dépenses et les charges à caractère général (énergie, combustible, déneigement etc...) pour 34,8%. Les subventions et participations avec une dotation de 126 809 euros représentent quant à elles 9,2% des dépenses.

Les recettes de la commune proviennent principalement des dotations pour 48,6%, constituées en grande partie par la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), d'autres dotations et participations ainsi que des attributions de péréquation et de compensation et des impôts et taxes qui représentent 33,1% des recettes.





Le Budget communal

DETTE

Concernant la dette globale, après une baisse sur la période 2010-2012, on note une légère augmentation liée aux investissements réalisés ces dernières années. En effet, ils représentent sur les 5 dernières années un total de 6133164,99 euros, (Pôle Santé, Lotissement...). Une partie des investissements ont été effectués en association avec d'autres partenaires ou collectivités (Communauté de Communes, OPAC ou entreprises).

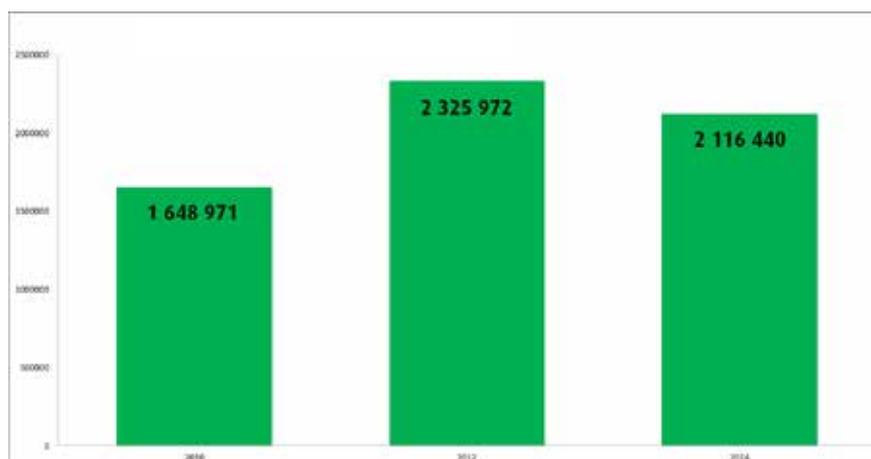
- 2009 ➔ 627 980,56 €
 - 2010 ➔ 1 566 425,95 €
 - 2011 ➔ 1 796 809,84 €
 - 2012 ➔ 527 574,06 €
 - 2013 ➔ 1 000 721,95 €
 - 2014 ➔ 613 652,63 €
- ➔ 6 133 164,99 €

L'encours de la dette est issu du budget principal à 61,4 %. Les budgets annexes ayant les volumes les plus importants d'encours sont celui de la production photovoltaïque (14,9%) et celui de l'assainissement (13,6%).

Concernant le budget Lotissement, pour financer le terrain et les travaux, le crédit sollicité sera remboursé avec la vente des 12 terrains lotis. Le prix du m² a été fixé à 39,70 euros TTC du m².

Le graphique ci-contre expose la situation au 31 décembre de l'encours des prêts du budget principal « commune », en effet, les autres budgets sont indépendants et assurent eux même le remboursement de leurs annuités.

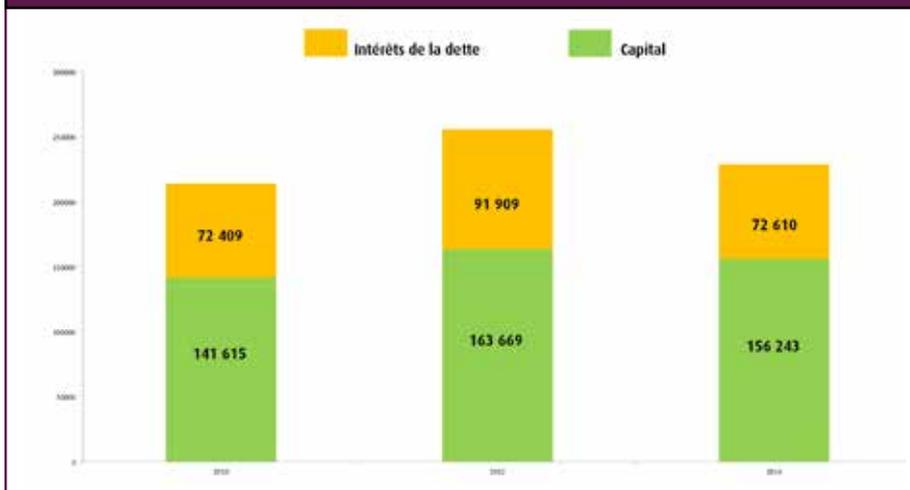
Dette financière budget « commune » au 31/12 (en €)



Le second graphique ci-contre concerne les charges de prêt du budget « Commune ».

Elles sont passées de 214 023,63 euros au 31 décembre 2010 à 228853,16 euros au 31 décembre 2014. Ainsi, malgré l'importance des investissements réalisés, les charges de l'endettement sont bien maîtrisées et l'effet de la baisse des taux de financement auprès des établissements de crédit permet un amortissement plus important du capital et ainsi une baisse des charges sur le budget de la commune.

Charges de prêt du budget « commune » (en €)





Programme « Habiter mieux »

La Communauté de Communes Mézenc Loire Sauvage a signé une convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) afin de faire bénéficier à ses habitants du programme HABITER MIEUX, une aide de l'état qui permet d'améliorer son logement, sa qualité de vie et son pouvoir d'achat.

Grâce à :

- une aide financière pour vous permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer, gagner en confort et diminuer le montant de vos factures ;
- un accompagnement personnalisé : un spécialiste se déplace chez vous pour réaliser le diagnostic thermique de votre logement, élaborer avec vous votre projet de travaux, faire réaliser les devis par des professionnels et vous aider à les comparer, monter vos dossiers de financement, suivre à vos côtés le bon déroulement de vos travaux.

Cependant certaines conditions sont requises :

- Que vous occupiez le logement dont vous êtes propriétaire.

- Que vos revenus ne dépassent pas un certain plafond de ressources.
- Que votre logement ait plus de 15 ans à la date où votre dossier est déposé et que vous n'ayez pas eu d'autres financements de l'État (comme un prêt à taux zéro) depuis 5 ans.
- Que vos travaux garantissent une amélioration de la performance énergétique de votre logement d'au moins 25%, qu'ils n'aient pas été commencés avant le dépôt de votre dossier, et qu'ils soient intégralement réalisés par des professionnels.

Pour toutes questions et prises de rendez-vous :
PACT Haute Loire Centre d'Amélioration du Logement
77, Rue du faubourg Saint-Jean - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 09 14 07.
Délégation locale de l'Anah de la Haute -Loire
Tél. 04 71 05 83 32 ou 04 71 05 83 48



Les risques majeurs sur la commune

Le 25 novembre 2014, s'est tenue en mairie une réunion sur les risques majeurs à laquelle ont assisté des représentants de la commune, de la Direction Départementale des Territoires, du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) qui est un établissement public dans les applications des sciences de la Terre en charge de gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol.

Le Plan de prévention des risques inondations (PPRI) :

Jusqu'à présent un Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) pour le risque inondation sur la Gazeille était prescrit : celui-ci sera déprescrit par arrêté préfectoral très prochainement au vu du nombre peu important des sinistres survenus pour ce risque.

Le Plan de prévention des risques Mouvements de terrain (PPRM):

La commune du Monastier est l'une des communes qui a connu le plus grand nombre de glissements de terrain selon l'inventaire BRGM. Le dernier inventaire datant de 1990, il est nécessaire de le renouveler et de le compléter.

Le zonage de 1990 sera donc conservé, mais affiné et une hiérarchisation sera effectuée entre les différentes zones, à l'aide notamment de nouveaux logiciels permettant d'analyser la pente des terrains et la constitution des sols, et de visites sur le terrain.

A ce sujet la municipalité invite toutes les personnes ayant connaissance de ces mouvements, même anciens, à les déclarer en mairie afin de définir un inventaire précis de ces lieux. L'étude s'étendra sur 9 mois en 2015 à partir de janvier ou février.

Le PPRM, une fois approuvé, vaudra servitude d'utilité publique, et sera annexé au Plan Local d'Urbanisme.

Les zonages pourront être hiérarchisés en trois classes :

- Faible : aucune étude ne sera demandée
- Moyen : une étude de sol sera nécessaire (article R 111-2 du code de l'Urbanisme)
- Fort : les constructions seront interdites

Ces zonages peuvent imposer des prescriptions aux communes, par exemple, l'installation de filets de protection sur les falaises, etc.

L'étude donne lieu à l'établissement d'une carte provisoire qui sera soumise à la collectivité pour validation avant l'établissement de la carte définitive.

A partir de ce moment, tous les permis de construire délivrés sur la commune doivent être conformes à cette carte même si le PPRM n'est pas encore approuvé.

La DDT élaborera ensuite le document d'urbanisme qui sera soumis à la collectivité, et suivi d'une enquête publique de deux mois. L'approbation du PPRM devrait donc avoir lieu fin 2016.

Cavités souterraines :

Ce risque fait partie intégrante du PPRM et 6 cavités souterraines ont été recensées à l'heure actuelle sur la commune.

Aléa retrait / gonflement des argiles :

Ce risque n'est pas intégré dans le PPRM mais il y a cependant un rappel dans tous les arrêtés de permis de construire. Ce risque peut se prévenir facilement au moment de la construction des maisons, par une constitution plus importante des fondations.

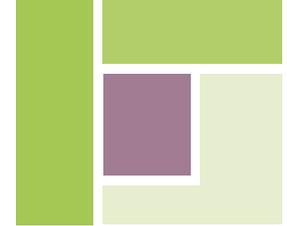
Risque tremblements de terre :

La Haute-Loire se situe en niveau 2 (modéré) pour ce risque. Seuls les ERP ou écoles sont soumis au moment de leur construction à des prescriptions.

Qualité de l'eau et des milieux aquatiques et marins, partage de la ressource, aménagement et risques d'inondation... Ces sujets vous intéressent ?

Du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015, prenez part à la consultation publique sur la stratégie du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations et sur les plans d'action pour le milieu marin. Pour participer, rendez-vous sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr ou dans la préfecture de votre département.

Infos sur le site internet : www.georisques.gouv.fr



Une journée écossaise au Monastier

C'est souvent que ça décoiffe au Monastier lorsque le son exubérant des cuivres retentit dans les salles du bourg ou à l'extérieur.

Cet été cependant, a détonné dans le bourg une explosion de décibels jamais encore entendus dans notre pays. En cause? Une joyeuse bande de vrais musiciens écossais, soufflant vigoureusement dans leurs cornemuses et frappant à grands coups de baguettes leurs impressionnants tambours !



Le 24 juillet, il était difficile de faire la sieste dans notre village. Le Vale of Atholl Pipe band, originaire de Pitlochry en Ecosse, invité dans le cadre des concerts délocalisés du festival Interfolk, est venu nous réveiller. Après avoir joué devant les résidents des Terrasses de la Gazeille et de l'Hort des Melleyrines, tous médusés par les kilts qui voltigeaient, la puissance de la musique traditionnelle écossaise et la grâce agile des jeunes danseuses, le groupe a défilé le long de la rue principale.



Une colonne de musique tonitrueuse s'est approchée de l'Esplanade Stevenson où se tenait le marché de producteurs de pays. Un tel fracas musical ne pouvait passer inaperçu, les touristes et habitants du pays ont tôt fait de dégainer appareils photos et téléphones portables pour immortaliser l'événement. Après avoir animé le marché pendant un bon moment, les robustes joueurs écossais en kilt, avec leur exquis sens de serviabilité, se sont laissés volontiers photographier à côté de jeunes filles admiratives du Monastier.



Eux aussi ont été séduits par le si chaleureux accueil chez nous. Mais tout cela ne nous rappelle-t-il pas une autre amitié de jadis avec un célèbre personnage écossais ?..

Pour clôturer une si mémorable journée, les membres du Vale of Atholl Pipe band ont découvert l'école française à l'ancienne au Musée de l'école. Ils ont été rejoints par Michel Arcis et ont été ravis d'être remerciés dans leur langue, exprimée avec une si grande aisance. Nous avons été enchantés de recevoir les Ecossais.





Agenda des animations

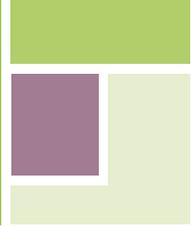
24 janvier	Galette des Rois de la Paroisse	Salle des Fêtes
25 janvier	Tarot	Salle des Fêtes
31 janvier	Soirée Maoche et animation Années 80 - EHPAD Les Terrasses de la Gazeille	Salle des Fêtes
1 ^{er} février	Loto - APE Ecole Maternelle Publique	Salle des Fêtes
7 et 8 février	Soirée Cabaret - Harmonie St-Chaffre	Salle des Fêtes
14 mars	Repas Sarrassou - Handball Club	Salle des Fêtes
15 mars	Carnaval - Récréation	Place du Couvent
21 et 22 mars	Tournoi de Tarot - Tarot Club 43	Salle des Fêtes
28 mars	Repas dansant - APEL St-Dominique	Salle des Fêtes
29 mars	Vide-grenier - APE Ecole Primaire Publique	Salle des Fêtes
12 avril	Course pédestre « La Recoumène » - Sports-Loisirs	Salle des Fêtes
17 avril	Don du sang de 9h à 12h	Salle des Fêtes
25 et 26 avril	Exposition Club Histoire, Révolution, Consulat, Empire	Salle des Fêtes
2 mai	Bal du Muguet - ADAC / AFN	Salle des Fêtes
22 mai	La Cluchada dé Mounechtié - Théâtre à 21h	Salle des Fêtes
23 mai	La Cluchada dé Mounechtié - Théâtre à 15h et 21h	Salle des Fêtes
5 au 7 juin	Tant qu'il y aura des chèvres - Concerts, animations	Cour du Château
16 juin	Don du sang de 9h à 12h	Salle des Fêtes
19 et 20 juin	Rallye automobile Haute-Vallée de la Loire - ASA Haute Vallée de la Loire	Salle des Fêtes
26 juin	Concert de l'Harmonie Saint-Chaffre	Auditorium Ecole de Musique
27 juin	Fête de la Musique - Harmonie Saint-Chaffre	
28 juin	Fête de l'école - APEL St-Dominique	Salle des Fêtes
13 juillet	Bal des Pompiers	Salle des Fêtes
26 juillet	Course de côte automobile - ASA Haute-Vallée de la Loire	



Calendrier des Foires 2015

Mardi 20 Janvier	Foire	Place F. d'Estaing
Mardi 17 février	Foire du Mardi Gras	Place F. d'Estaing
Jeudi 26 mars	Marché et Concours Agneaux	Marché aux bestiaux
Mardi 31 mars	Foire de Pâques	Quartier Saint Jean
Dimanche 12 avril	Marché et Concours petits veaux	Marché aux bestiaux
Jeudi 30 avril	Foire aux agnelles et béliers	Marché aux bestiaux
Mardi 5 Mai	Foire du 6 mai (Fleurs et plants)	Place F. d'Estaing
Mardi 23 Juin	Foire de la St Jean	Quartier Saint Jean
Mardi 21 Juillet	Foire	Place F. d'Estaing
Mardi 25 Août	Foire	Place F. d'Estaing
Dimanche 27 Septembre	Foire aux bovins et équins et concours de chevaux lourds	Place du Vallat
Mardi 27 Octobre	Foire de la Toussaint	Quartier Saint Jean
Mardi 17 Novembre	Foire	Place F. d'Estaing
Dimanche 6 Décembre	Marché de Noël (9h-18h)	Boulodrome
Mardi 22 Décembre	Foire de Noël	Place F. d'Estaing

- Tous les mardis matin : le Marché (primeurs, commerçants...), heures d'attribution des places pour les forains : de 6h45 à 8h.
- Les jeudis matin à 9h : Marché aux Ovins au marché aux Bestiaux (Route de Laussonne).
- Les Dimanches matin à 10h45 : Marché aux petits veaux au marché aux Bestiaux (Route de Laussonne).
- Les jeudis du 2 juillet au 27 août de 17h30 à 19h30 : Marché de Producteurs de Pays, Esplanade Stevenson, Eglise Saint Jean.



Etat Civil année 2014

NAISSANCES

BAFFIE Louise, Emma • 18 août
 FAURE Kélia • 24 novembre
 FUNDENBERGER Colin, Christian • 30 janvier
 GIRAUD Elia • 1 juillet
 GRAILLE Théo, René, Florentin • 7 octobre
 GRAVA Leïa, Lya • 5 juin
 LAFONT Mao • 9 décembre
 LE GENDRE Louise, Isabelle, Chantal • 17 novembre
 LEYDIER Lou • 13 novembre
 MARION Louna, Suzanne, Maryse • 30 juin
 MASSON Jules, Gabin • 16 juin
 MASSON Victoria, Jeanne • 16 juin
 MATHIEU Timéo, Jean • 23 avril
 MOURGUES Achille • 6 janvier
 PAULET Eve, Louise • 18 novembre
 ROCHER Luc-Olivier, Jean • 27 juillet
 SAHUC Agathe, Lou • 30 juillet
 SANIAL Alix, Lilie, Raphaëlle • 28 juin
 VARENNES Théo • 27 novembre
 VINCENT Luce • 18 mars

MARIAGES

BALTHAZARD Lionel - CHRISTEL Nelly • 12 juillet
 BONNEFOY Richard, Henri - ARSAC Nathalie • 16 août
 GIDROL Hervé - MORETON Isabelle, Marie, Evelyne • 7 juin
 PANDRAUD Richard - VINCENT Delphine, Martine • 12 juillet
 TINEL Pierre - ROUX Marie, Hélène • 4 octobre

DÉCÈS

ABEILLON Noélie, Raymonde veuve PÉALAT • 17 octobre
 ALLIRAND Bernard, Albert • 9 août
 ANDRÉ Marie, Angèle veuve CONVERS • 27 décembre
 BARLOT Sébastien, Georges • 10 septembre
 BERTRAND Valérie, Hélène • 20 octobre
 COGOLUENHES Odette, Elise veuve VALENTIN • 18 février
 COLOMB Marie-Pierre épouse MASSON • 21 mai
 DELORME Bernard, Marie, Joseph • 28 novembre
 EYRAUD Alphonse, Antoine, Joseph • 1 mars
 GAGNE Ernest, Louis • 22 novembre
 GÉRENTES Nicole, Josette • 23 janvier
 GIRAUD Germaine, Marie veuve DUNY • 9 septembre
 JAUSSENT Georgette, Simone, Suzanne veuve LAFONTAINE • 26 janvier
 JUGLAIR Raphaëlle, Rachel veuve DELIVERT • 27 décembre
 LYONNET Marcel • 1^{er} mai
 MOULIN Victorin, Marius • 14 avril
 NICOLAS Yvette-Léonçie veuve FOURNIER • 19 juillet
 PINCEMIN Gisèle, Lucienne, Marie • 23 avril
 REYNAUD Marcel, Pierre • 7 octobre
 RIVET Marie Rose veuve FALGON • 13 janvier
 ROYET Marie, Jeanne, Célestine veuve CHARREYRON • 30 septembre
 SAHUC Marie, Louise, Rosa veuve ROUSSON • 11 novembre
 TEMPERE Christiane, Juliette • 25 mars
 VEYSSEYRE Louis, Isidore • 4 octobre

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

BEAUFILS Julien, Antonin • 9 février
 BERGOMI Maria Antonietta, Francesca épouse COURRIOL • 14 novembre
 BERTRAND Marie, Mélanie veuve CHAMARD • 12 octobre
 BERTRAND Norbert, Rolland, Charles • 13 décembre
 BRUN Eugénie, Victoria veuve ISSARTEL • 22 septembre
 CHAMBON André, Jean • 18 mars
 CHAPUIS Victoria, Louise veuve CLAVEL • 27 février
 DEFAY Hélène veuve PASCAL • 22 août
 GIRE Eulalie, Louise, Angèle veuve BERTRAND • 31 janvier
 MASSON Gaston Roger Firmin • 19 septembre
 MOULIN Yvonne, Claudia, Augusta veuve FALGON • le 26 octobre
 PIQUET Michel, Gérard • 12 juillet
 PRADIER Antoinette, Virginie • 5 février
 SANIAL Aimée, Victoria, Virginie épouse BULTEZ • 13 septembre
 TOURRETTE Fernande, Marie • 17 août

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE!

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous intégrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants :
- pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans le rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
- pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
DIRECTION GÉNÉRALE DU SERVICE NATIONAL
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOV.FR

Espace Culturel Européen



L'association Espace Culturel Européen du Monastier-sur-Gazeille a, parmi ses différentes missions, la mise en place d'une programmation culturelle, l'organisation d'événements, le soutien de l'existant et des initiatives nouvelles ; le tout dans un souci de complémentarité et de développement global.

Pour la première fois, l'ECE a édité une plaquette où toute la programmation culturelle de septembre à décembre 2014 était regroupée. Une édition qui a permis à tous de prendre connaissance de la vie culturelle mise en place par l'ECE mais aussi par d'autres acteurs culturels de la commune. Afin de rendre accessible cette programmation au plus grand nombre, une nouvelle plaquette va être éditée. Elle comprendra l'actu des associations culturelles locales de janvier à juin 2015. Disponible chez différents partenaires, chacun pourra prendre connaissance de tous ces moments qui font rimer qualité et convivialité, qui ont comme objectif ambitieux de nous faire sortir de chez nous, de nous proposer le partage, la rencontre...

Adhérez à l'ECE

Bulletin adhésion Espace Culturel Européen
Année 2015

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

espace-culturel-europeen-le-monastier.org

Pour bénéficier des tarifs adhérents ECE, n'hésitez plus et renvoyez-nous votre bulletin d'adhésion ci-dessous par courrier à Espace Culturel Européen place du Vallat 43150 Le Monastier-sur-Gazeille avec le règlement à l'ordre de l'Espace Culturel Européen.

- Adhésion : 20 €

La lettre d'info

Suivez toute l'actu de l'ECE en vous abonnant à La lettre d'information par mail à contact@espace-culturel-europeen-le-monastier.org ou rendez-vous directement sur le site de l'ECE : www.espace-culturel-europeen-le-monastier.org.

Vous souhaitez intervenir dans La lettre pour nous faire partager vos passions, vos découvertes, votre agenda, vos lectures, vos photos... n'hésitez plus, envoyez vos infos avant le 15 de chaque mois pour une parution le mois suivant.

Pour rester en lien avec le Pays du Monastier...

- Retrouvez l'agenda en détails sur www.espace-culturel-europeen-le-monastier.org
- 2015 vous réserve de belles surprises...



L'Espace Culturel Européen est sur Facebook, venez nous rejoindre... le Pays du Monastier vous y attend !

Club Histoire Révolution, Consulat et Empire



Le club vous invite à la 10^e édition de l'Exposition-Concours qui se tiendra à la salle des fêtes du Monastier-sur-Gazeille les samedi et dimanche 25 et 26 avril 2015 de 10 h à 12h et 14h à 18h.

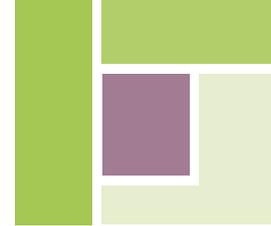
Plusieurs animations se dérouleront pendant ces deux jours (peinture, montage maquettes, en prévision animation extérieures, concours de peinture 24 heures chrono etc...). Les invités d'honneur qui exposeront une partie de leur collection peintres de

grande renommée médaille d'or des grands concours internationaux, et d'autres peintres-maquettistes-sculpteurs sont en prévision, le village d'Astérix, les légos (en attente de leurs réponses).

Cette année une escouade des soldats de la guerre de sécession, bureau de recrutement, formation au tir, école du conscrit, seront chez nous.

6^e compétition de voitures radio-guidées modèles réduits tous terrains 1/8^e et 1/10^e sur notre circuit de la Recoumène le dimanche 26 avril tout le jour.

Entrée gratuite.



EHPAD Les Terrasses de la Gazeille

Après 24 Mois de travaux et 12 mois de fonctionnement, ce 27 Juin 2014, l'inauguration officielle de l'EHPAD « Les Terrasses de la Gazeille » avait lieu en présence des résidents, des familles, des personnels, de nombreux élus, des tutelles.

Après l'inauguration officielle et les traditionnels discours, l'ensemble des invités ont rejoint la terrasse pour partager un apéritif préparé par le personnel hôtelier de l'EHPAD.

Au début de l'été, l'EHPAD s'est équipé d'un bus permettant aux résidents de rejoindre le centre-ville et surtout d'effectuer des sorties dans le cadre des animations. Les sorties ont permis de se rendre dans les villages d'origines des résidents et visiter quelques hauts lieux touristiques de la région.

Pour fêter en beauté le retour du soleil au Monastier sur Gazeille, les résidents de l'EHPAD les Terrasses de la Gazeille ont bénéficié de deux journées autour du folklore.

Jeudi 24 juillet, en fin de matinée, dans le cadre d'interfolk, le groupe de l'Ecosse a fait une prestation de haute qualité, un repas typique du Velay a été partagé pour la plus grande joie de tous. Une déambulation musicale du groupe dans les couloirs a accompagné les résidents jusqu'à la sieste.

Après un voyage en Ecosse, retour en terre Vellave la semaine suivante. Les anniversaires du mois ont été célébrés avec le Groupe Folklorique « Les Chibottes » de Vals près le Puy avec cette fois, des danses et des costumes traditionnels de notre région.

En octobre, dans le cadre de la semaine bleue, les résidents ont assisté à un spectacle à la mairie du Puy en Velay : La queue du Diable. Spectacle offert par le département de la Haute Loire et son relais gérontologique.

En novembre, c'est un casse-croûte charcuterie fromage qui a permis aux résidents de se rassembler pour fêter comme il se doit l'arrivée du beaujolais nouveau et faire une petite dégustation.

Le 28 novembre, les familles ont été réunies afin d'échanger sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les repas pour les familles qui sont proposés sur les week-end, les activités, les animations, l'association d'animation et tous les sujets concernant la vie et la participation des familles au fonctionnement de l'établissement. Les familles ont été invitées à participer activement à la vie de l'établissement grâce à leur engagement au conseil de vie familiale de l'établissement. Les familles ont souligné la qualité de la restauration, des prestations hôtelières, et des soins prodigués dans l'EHPAD.

M. Martinat a informé les familles des animations prévues pour les fêtes de fin d'année : le goûter de Noël pour les enfants du personnel avec le passage du Père Noël prévu en chien de traîneau le 17 décembre, la traditionnelle galette des rois qui sera partagée le 9 janvier 2015. Cette journée sera consacrée aux résidents et à leur famille avec un repas proposé en commun, suivi d'une animation musicale et de la cérémonie des vœux en présence des membres du Conseil d'Administration. La réunion s'est terminée autour d'un apéritif.





Le Monastier Inform@tique se diversifie

Le Mon@stier Inform@tique donne une nouvelle orientation à ses activités. Depuis 2004, des bénévoles prenaient en charge l'initiation et l'apprentissage des autres adhérents pour découvrir les possibilités de l'ordinateur et apprendre à surfer sur le net, dans une atmosphère conviviale.

Il n'y a plus assez de bénévoles pour encadrer le groupe qui souhaite découvrir des logiciels de photographie, de traitement de texte, de dessin, de base de données, etc. Pour la continuité du club, il a été décidé de faire appel à un animateur expérimenté dans l'enseignement de l'informatique (Ciné Syncope du Monastier), qui sera rémunéré.

Des séances bimensuelles (hors vacances scolaires) ont lieu le lundi de 14h à 15h.

Le club va aussi organiser des « séances spéciales » de trois ou quatre heures sur une même journée, pour répondre à des demandes spécifiques comme



l'utilisation du « Cloud », des moyens de communication via Internet (tels que Skype ou Evernote) ou tout autre besoin identifié (Traitement de texte, dessin, photo, etc...) Les niveaux pouvant aller de débutant à confirmé. Pour rester abordable, la tarification des « séances spéciales » sera partagée entre tous les participants.

Envie de vous initier à l'informatique, de découvrir ou approfondir un domaine spécifique ?

Faites nous part de vos attentes.

Renseignements : 04 71 08 33 65 après 20h.

Le convoi de l'APAJH 43 et E V R est bien arrivé en Roumanie

Marin Mic et Elena Anton, les partenaires des deux associations en Roumanie ainsi que tous les membres d'E V R et de l'APAJH 43 remercient de tout cœur les tricoteuses et toutes les personnes qui ont apporté leur aide et leur soutien depuis ces 10 dernières années auprès des enfants et des familles les plus démunis.

Elena Anton et son amie Marie, professeurs : Gruiu - Silistea, seront au Puy-en-Velay mi-juillet 2015 pour 10 jours, elles seront heureuses de rencontrer les tricoteuses et toutes les personnes qui ont apporté leur aide et leur soutien.

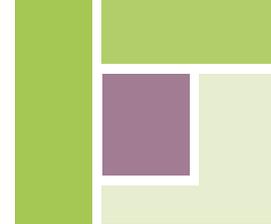


Marin Mic, directeur de l'association INOCENTI et son équipe : Bistrta, seront en Haute-Loire fin mars, début avril 2015 (semaine 14) afin d'échanger avec les équipes de l'APAJH 43 en vue de la création très prochaine à Bistrta d'un 1^{er} centre d'Action Médico-Social pour jeunes enfants en situation de handicap.

Bonne année et très sincères remerciements à tous et toutes.

La présidente d'E V R,
Monique Liabeuf





Cie de Théâtre « L'Envolante » : récompense nationale

Le talent des acteurs culturels du Monastier est légendaire et a été récemment confirmé au niveau national.

Marie Aubert et la Compagnie L'Envolante ont emporté avec brio le trophée « Gros coup de cœur » décerné par l'Association pour l'Histoire Vivante lors du festival « Fous d'Histoire » à Pontoise le 16 novembre 2014.

Il s'agit de la plus grande manifestation de France consacrée à l'histoire vivante. Avec plus d'une centaine de compagnies théâtrales en lice, le prix dans la catégorie « Théâtre et spectacle de rue » a été décerné à Marie Aubert et à ses collègues interprètes : Lionel Ales, Stéphane Aoustet, Stéphane Catteau, Rémi Peyrache, et Mathieu Pignol pour leur spectacle : « **L'Erre des Tourmenteurs** », d'après l'œuvre du peintre Flamand Jérôme Bosch (16^e siècle).

Ce spectacle entrelace théâtre d'image, bouffonnerie, musique et chants dans la rue.

L'univers visuel puise dans l'œuvre du peintre de la Renaissance Jérôme Bosch dont les tableaux, triptyques et dessins sont d'incroyables représentations de son époque. Ainsi, avec un style unique, reconnaissable entre tous, Bosch nous livre ses visions du monde céleste, de celui des hommes, d'ici bas jusqu'à l'enfer.

Ainsi, les cinq personnages masqués du spectacle sont la reconstitution de créatures diaboliques peintes par Bosch au tournant du XV^e et du XVI^e siècle et sortent des tableaux suivants :

- La Tentation de Saint Antoine / Lisbonne / Museu Nacional de Arte Antiga

- Le Jugement Dernier / Vienne / Académie et Munich / Alte Pinakothek
- Dessin – Mendiants et estropiés / Bruxelles, Bibliothèque Royale, Cabinet des Estampes.

A cet univers visuel puissant, fascinant jusqu'à l'effroi, la bouffonnerie s'offre comme un contrepoint aussi bien nécessaire qu'évident tant le grotesque, la raillerie sont au cœur des toiles peintes par Bosch. Un mendiant endosse donc le costume du bouffon.

Par sa gestuelle évocatrice et l'usage d'une langue inventée, il apporte une interaction directe avec les spectateurs et attise le rire pour mieux conjurer les peurs. Autour de lui des personnages masqués évoluent silencieux, toujours au près, s'immobilisent le temps d'une image.

La déambulation est un prélude au spectacle et prends des airs de procession.

A son terme, l'histoire se dénoue. Le théâtre tient la place.

Avec force gestes, jeu de bouffon, farces et facéties, l'intrigue s'emballe.

Les hommes redeviennent Homme. Les comédiens quittent les masques.

Aux images et à la bouffonnerie succèdent la musique puis les chants.

Les percussions, le laud la vielle à roue à manche accompagnent les voix. Les chants en occitan du troubadour Peire Cardenal éclairent, prolongent et enfin clôturent ce voyage imaginaire.

Il n'est pas de voyage sans poésie.

Félicitations à tous !

Gym Volontaire Le Monastier

Affiliée à EPGV, l'association gym volontaire compte cette année 20 adhérents, tous très motivés.

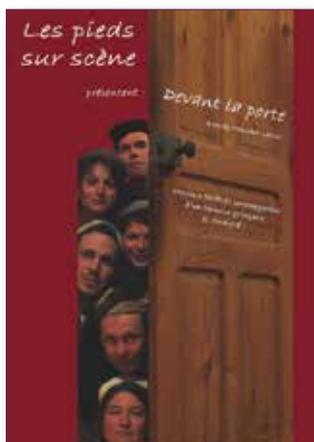
Nos cours se déroulent avec notre prof Angelo (cours avec support musical : abdos, fessiers, steps, renforcement musculaire, gym tendance, etc...)

Plus qu'une simple activité physique, c'est un moment convivial tous les lundis soir à 20h30.

« Les pieds sur scène »

« Les pieds sur scène » est une compagnie de théâtre amateur créée en 2012 qui dépend de l'Envolante dont le siège est situé au Monastier sur Gazeille.

Agnès Mercier, Alexandre Sivet, Céline Serpoix, Dominique Galland et Philippe Laurent composent « les pieds sur scène ». Actuellement cette troupe propose



« Devant la porte » de Hanock Levin, un mesclun théâtral contemporain d'un humour croquant et vinaigré, mis en scène par Marie Aubert, comédienne professionnelle et auteure de théâtre.

« Devant la porte » a été joué dans le cadre de Ré - création en avril dernier au Rébémol et doit être reprogrammé début 2015 au Monastier.



A signaler que Marie Aubert a remporté en novembre dernier dans le cadre du festival du spectacle historique de Pontoise le trophée du meilleur spectacle de rue historique pour « L'erre des tourmenteurs » inspiré de l'œuvre du peintre hollandais Jérôme Bosch.

lespiedssurscene@gmail.com Tél. 06 59 35 64 23
contact@compagnielenvolante.fr Tél. 07 82 31 04 00

« La Cluchade »

S'én tourna atchi !

Et c'est reparti ! Une année ça passe vite. Après un repos bien mérité, la petite troupe de « La Cluchade » commence à se réveiller pour concocter son nouveau spectacle 2015 qui aura lieu le :

- Vendredi 22 mai à 21h
- Samedi 23 mai à 15h et 21h

La troupe « Chants-Danses » a retrouvé toute son énergie avec ses échauffements réguliers et son nouveau programme.

Quant à la troupe « Théâtre », elle puise dans ses réserves pour trouver un sujet et des anecdotes pour vous faire passer une bonne soirée de détente.



Vouïl dizén à bien léou !... Ah ! ichublavon dé vouïl diré : à quest'on co séro « Ena vido d'enfer » vouïl n'én souvéntaré !..

Bouonno annado 2015 è bouonno sanda à toutés.

(nous vous disons à bientôt ! Ah ! on oubliait de vous dire : cette année ce sera « une vie d'enfer » ; vous vous en souviendrez ! Bonne année 2015 et bonne santé à tous).

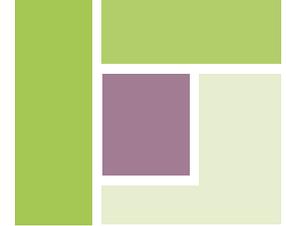
La Lorgnette

La Lorgnette, c'est d'abord des activités de diffusion de films, cinéma, que ce soit fiction et surtout documentaires, films de création, et toute création audiovisuelle. C'est aussi des formations autour de l'audiovisuel, en partenariat avec Ciné Syncope. Participant déjà au comité cinéma de l'Espace Culturel du Monastier, La Lorgnette proposera dès Janvier, une programmation complémentaire autour de ses spécificités : documentaires, films musicaux et films de création. Ces soirées se dérouleront entre le 15 et le 20 de chaque mois.

C'est également un site Internet d'information lalorgnette.info, qui se veut un site participatif et une façon de mutualiser l'information, orienté sur les questions de l'économie sociale et solidaire, et très préoccupé d'environnement et d'écologie.

Vous pouvez collaborer de différentes manières à nos activités et serez les bienvenus, que ce soit pour faire vivre et développer le site ou pour les soirées cinéma.

N'hésitez pas à nous contacter :
04 71 04 21 97 et visitez le site
<http://lalorgnette.info>



Ré-création

Depuis de nombreuses années, l'Association « Ré Création » propose un cours de dessin et peinture, qui ces dernières années a lieu au Château Abbatial. Une dizaine d'adeptes suit ces cours depuis la rentrée d'octobre avec beaucoup de passion et les résultats en sont remarquables, comme on a pu le constater à l'occasion des expositions déjà devenues traditionnelles: d'abord dans la véranda de la bibliothèque pendant tout le mois de Juillet et ensuite au marché estival des producteurs. Et c'est là, dans l'Eglise St Jean, parfaitement destinée à héberger des expositions et bien fréquentée par les estivants, qu'elles ont pu montrer leurs œuvres aux thèmes différents (portraits, scènes de vie, paysages et autres...)

Les élèves, seulement des dames pour le moment (nous espérons que ça va changer) viennent du Monastier et de ses environs (Coubon, St Germain, ...). Avec leur professeur, Simone Klau, ancienne élève du Conservatoire des Beaux-Arts de Hambourg, elles



apprennent toutes les techniques : pastel, huile, aquarelle, et au cours des leçons, elles perfectionnent leur savoir-faire comme les visiteurs ont pu le constater au cours des expos.

Cet automne, leurs efforts furent reconnus pour leur exposition aux journées fêtant le 20^e anniversaire de l'Association « Sur le Chemin de Robert Louis Stevenson » qui ont eu lieu à Florac en Lozère du 8 au 11 novembre. Quatre journées conviviales autour de l'écrivain avec plusieurs animations et conférences, et l'exposition des « artistes » Monastéroises dont les tableaux ont été créés pour cette occasion : Portraits de l'écrivain et de son épouse ainsi que des scènes avec son ânesse Modestine. Ce fût un succès très apprécié par le public. Longue vie à cet atelier en espérant qu'il continue à nous surprendre par ses talents.

Exposition

« Il y a des gens bons au Monastier »

Du 1^{er} au 21 décembre 2014, l'association Les Artitudes a organisé cette exposition sur le Cochon.

Artistes, peintres, photographes, sculpteurs, collectionneurs se sont regroupés autour de cet animal pour proposer un travail de création hétéroclite et original.

L'exposition a été inaugurée lors d'une soirée en musique animée par Vincent Pradier, Alban Sarron, Bruno Filleton et Yann Paulet (musiciens au Monastier) avec fabrication de saucisses en direct !

Le public était venu nombreux participer à cette soirée.

L'association les Artitudes pense déjà à l'année prochaine pour une autre expo.

Artistes participants : Armel Jullien, Eric Dot, Simone Klau, Patrice Rey, Emilie Delmas, Pierre et Isabelle Rousseau, Claire Delsol, Alain Roux, Nicole Chevrier, Vanessa Gillett, Julien Delmas, Hervé Guesnel, Lucie Delmas et le musée de l'école.





Les Souris Vertes en action

Depuis la rentrée scolaire 2014, les souris vertes, repapillonnées de nouveaux parents impliqués dans le Bureau, ont une tendance à l'hyperactivité !

En effet, dès septembre, l'association a organisé, en partenariat avec le multi-accueil « la clé des champs » et l'espace culturel, une conférence animée par Mme Leplat, psychomotricienne. Elle intervient au multi-accueil depuis plusieurs années et suit ainsi régulièrement les petits. Exemples concrets, déculpabilisation, petits points théorique et échanges avec le public ont permis de rendre cette soirée très vivante et enrichissante. Le lendemain, pour faire suite à cette conférence de manière ludique et pratique, des ateliers parents-enfants étaient organisés à la crèche du Monastier.

Début octobre a été organisée la bourse aux jouets et matériel de puériculture.



Ensuite, les souris vertes et leurs petits ont partagé un moment de détente lors d'une lecture-gourmande animée magnifiquement par Nicole. Le succès de cette dernière animation étant bien là, elle sera renouvelée en ce mois de janvier 2015.



Pour finir 2014, l'association a participé au financement d'une matinée d'enchantement avec goûter de Noël et spectacle « Lectures bruitées » offert par le multi-accueil.

Les souris vertes vont profiter de la trêve des confiseurs pour reprendre des forces et pouvoir proposer aux tout-petits et à leurs familles de nouveaux moments à partager en 2015.

Visitez le blog sourisvertes43.canalblog.com pour être au courant de nos prochaines activités : ciné goûter, chasse aux oeufs, vente de chocolats de Pâques, soirée thématique entre parents...

Bonne et heureuse année à tous !

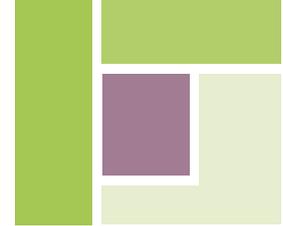
La commune du Monastier/Gazeille a besoin d'assistantes maternelles agréées

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance qui accueille à son domicile des enfants à partir de 3 mois. Elle assure leur sécurité matérielle et affective, elle a un rôle d'éveil, de socialisation auprès d'eux en lien avec les attentes des parents.

Une fois par semaine, les assistantes maternelles du Monastier se réunissent avec les enfants dont elles ont la charge au RAM (Relais Assistantes Maternelles, situé actuellement au-dessus du gîte municipal et prochainement dans des locaux neufs au Pôle Laurent Eynac).

C'est un lieu d'échanges, de partage et de convivialité autour d'activités ludiques.

Si le métier d'assistante maternelle vous intéresse, veuillez contacter Pauline DEVIDAL, animatrice au Relais Assistantes Maternelles du Mézenc. Tél. : 06 88 47 00 41.



Le Tennis-Club a 30 ans

Déjà 30 ans, c'était juste l'année suivant le succès de Yannick NOAH à Roland Garros et ce n'est sans doute pas un hasard. C'est peut-être ce qui nous manque aujourd'hui ! C'était plus précisément le 9 avril 1984 que quelques « djeunes » de 30 ans en moyenne se sont lancés dans la création de ce club. Michel Rochette et Renée Vaggiani en furent les deux premiers présidents. Il n'y avait alors qu'un court et rapidement nous nous sommes retrouvés 120, ce qui représentait plus de 6% de la population !

Aujourd'hui, les statistiques ont malheureusement beaucoup changé mais pendant toute cette période beaucoup d'évènements mais surtout de joies de toute nature pour les 3 à 400 personnes qui ont transité par le club plus ou moins longuement.

D'abord, avec un tel nombre d'adhérents, il a fallu rapidement intervenir auprès de la municipalité pour un deuxième court, afin de permettre aux licenciés de pouvoir jouer dans des conditions normales ce qui a pu se réaliser en 1988. Ainsi le Club dispose maintenant de deux courts extérieurs en dur et des créneaux horaires dans le gymnase.

La première priorité a été et reste celle de l'existence d'une école de tennis. Un effort constant, encore aujourd'hui, a été mené pour une école de tennis pérenne malgré les difficultés très importantes rencontrées par les « petits » clubs. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Club s'est mobilisé, il y a 2 ans, pour participer et faire vivre un Groupement d'employeurs avec 7 autres clubs du bassin du Puy. Par ailleurs cet effort est accompagné de façon très satisfaisante par la Commune et la Communauté de Communes du Mézenc et de la Loire Sauvage à travers les subventions octroyées. Elles permettent d'abord d'offrir notamment aux jeunes une école à coût acceptable pour les familles et de bénéficier des subventions complémentaires de l'Etat et du Conseil Général. Le Club tient à les remercier très sincèrement.

La deuxième priorité est de pouvoir offrir aux adhérents le maximum de possibilités de pratiquer le tennis. C'est le cas pour ce qu'on appelle le tennis loisir en permettant des rencontres libres entre eux. De plus, l'information est donnée sur toutes les très nombreuses épreuves sportives organisées par d'autres clubs, le Comité Départemental et la Ligue d'Auvergne. Le club a tout



fait pour créer des équipes et participer aux différents championnats annuels. Mais hélas, le nombre de ces équipes a baissé au fil du temps en parallèle avec le nombre de licenciés. Il faut rappeler également que le Club a proposé au-delà de nombreux tournois internes, un tournoi externe dans les années 90 avec de 40 à 60 participants pendant plus de 10 ans.

A signaler le fait que ces tournois étaient portés par deux familles quasiment ! Le bénévolat présentait déjà quelque insuffisance !

Afin de recevoir décemment les équipes adverses rencontrées, le club a demandé pendant près de 15 ans la réalisation d'un club house. Vous pouvez deviner la constance voire l'insistance nécessaire. Mais, enfin au printemps 2007, le Conseil municipal d'alors a voté les crédits nécessaires légèrement aidés par une subvention de la FFT de 3 000 €. Il fut inauguré le 28 juin 2008 et donne toute satisfaction aux adhérents et aux joueurs que l'on reçoit.

Cet anniversaire fut fêté dignement lors de l'assemblée générale du 7 novembre 2014. Enfin à cette occasion, le Tennis club a invité le Comité Départemental de Tennis de la Haute-Loire à tenir son assemblée générale au Monastier sur Gazeille. Cela s'est passé le samedi 29 novembre à la pleine satisfaction des participants.

Le Tennis Club du Monastier compte bien se développer malgré les difficultés, pour peu que quelques bénévoles veuillent bien lui donner l'impulsion nécessaire.



Collectif citoyen Le Monastier

Le Collectif Citoyen toujours là. Et toujours prêt !

Le « Collectif Citoyen Le Monastier », créé en mai 2013, est une association loi 1901 à part entière et non... entièrement à part :

- Elle s'est vue refuser la subvention de création, normalement attribuée à toute association nouvellement constituée.
- Elle n'a pas été informée de la proposition de participation au bulletin municipal.

Malgré cela, les membres du « Collectif Citoyen Le Monastier » participent à cette parution qui permet aux associations qui le souhaitent de rendre compte de leurs activités.

Le « Collectif Citoyen Le Monastier » a tenu son assemblée générale annuelle le 6 juin. Ses travaux ont mis en avant les différentes actions du collectif, notamment en ce qui concernait le projet de déplacement de la mairie. Sur ce sujet, la population lui a donné une légitimité en renouvelant sa confiance à l'équipe municipale sortante. Le collectif en a pris acte. Il reste toutefois vigilant sur l'aménagement du Pôle Laurent Eynac.

Lors de l'assemblée générale, les adhérents ont voté à

l'unanimité la poursuite des activités du Collectif Citoyen. Une réunion de rentrée a eu lieu le 13 octobre en présence d'une quarantaine de membres. Au cours de celle-ci plusieurs personnes ont évoqué le même problème : la non-parution ni dans la presse ni sur le site Internet des ordres du jour des conseils d'août et de septembre et de leur compte-rendu. Il a été envoyé un courrier à M. Le Maire, président de la commission communication, afin de l'informer de cette négligence. Bien que le collectif n'ait pas reçu de réponse, il a pu en constater les effets rapides : les comptes-rendus des conseils d'août et de septembre ont été introduits sur le site et ont paru dans la presse. Les ordres du jour des conseils des mois d'octobre et novembre sont également parus et sont passés sur le site Internet de la commune.

Les membres du « Collectif Citoyen Le Monastier » invitent la population à leur faire part de problèmes d'intérêt général qu'ils pourraient constater sur la commune.

Ils espèrent que cet article ne sera pas pris pour une « Tribune libre » mais qu'il trouvera enfin une place légitime parmi les parutions des autres associations. Ils souhaitent aux fidèles lecteurs du bulletin municipal une bonne année 2015.



Opération Compostage Individuel

Réservez dès maintenant votre composteur individuel pour 2015 !

Les habitants du territoire sont invités à répondre à un questionnaire de réservation.

Vous le trouverez dans votre **Mairie** ou **Communauté de Commune** ou auprès du bureau du **SICTOM**.

2 modèles de composteurs : 450L à 25€ et 600L à 30€

Vous pouvez aussi télécharger et imprimer ce questionnaire sur notre site www.sictom-tence.com



+ d'informations :

SICTOM Entre Monts et Vallées

ZA de Leygat 43190 TENCE

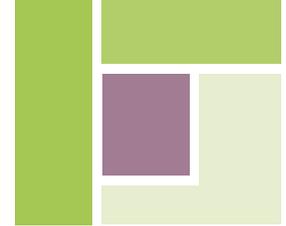
Tél : 04 71 59 82 93, Mail sictom.tence@wanadoo.fr,

Site internet www.sictom-tence.com

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



Ecole Élémentaire Laurent Eynac



Cette année, les classes de CP et CE ont découvert le Land Art avec un artiste local, Jérôme Leyre. Certains ont peut-être vu en se promenant sur les bords de la Gazeille des œuvres réalisées à partir des éléments naturels (feuilles, bâtons, cailloux, herbe...).

Ces œuvres parfois collectives sont éphémères, spontanées mais réfléchies quant aux choix des matériaux et des formes (voir photos). Ce travail autour du land art se poursuivra tout au long de l'année, dans la neige, au printemps...

Dans un autre projet, les élèves deviennent auteurs et illustrateurs. Ils créent des histoires et réalisent les illustrations. Après avoir rencontré une auteure pour enfant, Agnès Berthon-Martin, qui leur a expliqué sa démarche de création en écriture, les élèves tentent à leur tour de devenir des petits écrivains... Réalisations en cours, il faut maintenant attendre pour voir les œuvres achevées... Courant février...



Un trimestre avec les nouveaux rythmes scolaires

L'école élémentaire Laurent-Eynac a terminé ce premier trimestre avec un bilan positif des nouveaux rythmes scolaires. Les enfants ont pu découvrir la musique, les arts plastiques, le théâtre, le tarot, le foot, la lyonnaise, la pétanque, le judo, l'environnement, l'informatique, le tricot, la danse traditionnelle et participer à des ateliers autour de la lecture... C'est aussi l'occasion, pour certains, de rencontres inter-générationnelles. Les enseignants peuvent profiter pleinement des 5 matins pour travailler les fondamentaux. Les enfants, quant à eux,

sont ravis de participer à des activités enrichissantes et ludiques. Un grand merci aux bénévoles comme aux professionnels pour leur engagement et leur ponctualité. Merci également à la municipalité pour cette organisation réussie.

L'Inspecteur d'Académie s'est déplacé au Monastier. Il a adressé ses félicitations pour la mise en place des rythmes scolaires et a été agréablement surpris, tant par l'enthousiasme des enfants, que par la qualité des interventions.





Ecole Saint-Dominique

Inauguration de la nouvelle bibliothèque

Vendredi 25 septembre était inaugurée la bibliothèque de l'école St Dominique avec un goûter-lecture. C'est la deuxième tranche des travaux de rénovation. Les deux années précédentes, c'était la salle d'accueil des tout-petits puis la salle de classe maternelle qui avaient été entièrement refaites à neuf. Cette année, c'est le primaire

qui a initié sa transformation. La grande nouveauté est la création d'une bibliothèque au sein de l'école. A l'occasion de l'inauguration, parents et enfants ont été conviés à un goûter-lecture.



Pour l'événement, les enseignants ont lu des textes pour petits et grands.

Après le plaisir littéraire s'en sont suivies les agapes culinaires. Un temps convivial durant lequel petits et grands ont échangé en savourant les prunes du jardin des maternelles.

La création de cette bibliothèque est la concrétisation matérielle d'un projet visant à promouvoir la lecture. Environ 700 ouvrages sont ainsi disponibles à l'emprunt pour les élèves. Disposer d'un tel nombre d'ouvrages est une chance. Durant le mois d'août, les professeurs ont rangé et organisé les ouvrages de la bibliothèque afin qu'elle puisse être opérationnelle dès la rentrée des élèves. Durant l'année c'est une employée de vie scolaire qui en assurera le fonctionnement.

A vos livres, prêts, lisez !

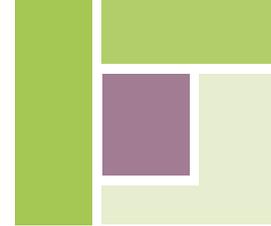
Un refuge LPO dans l'ensemble scolaire St-Dominique

Bénéficiant d'un cadre privilégié au sein du village du Monastier avec ses grands jardins, l'ensemble scolaire Saint Dominique a obtenu auprès de la LPO (Ligue de Protection de Oiseaux) le Label « Mon établissement est un refuge LPO ». Cette labellisation fait suite à une démarche entreprise par la classe maternelle dès l'an dernier. Dans le cadre du projet d'école portant sur les sciences par l'expérimentation ont eu lieu la mise en place de carrés potagers et la plantation d'arbres fruitiers, d'arbustes mellifères et de plantes aromatiques. Pour étendre cette découverte de l'environnement proche et initier les enfants à la biodiversité, le collège voit se mettre en place un club nature. Le but étant de continuer l'aménagement des jardins de l'ensemble scolaire pour créer un véritable

espace d'accueil pour la biodiversité de proximité. Les aménagements en cours portent sur la création d'une petite mare pédagogique, la fabrication de nichoirs, de mangeoires, d'hôtels à insectes, l'installation de nouvelles plantations, la construction d'un affût pour l'observation et l'initiation à la photographie animalière. Outre la dynamique qu'apporte ce projet par la participation active des élèves petits et grands, il s'agit de proposer et faire vivre un lieu d'éducation à la biodiversité et à la protection de l'environnement.

Une prolongation du projet en cours sera d'impliquer dans les années à venir l'ensemble scolaire dans la démarche E3D (Établissement en démarche de développement durable) afin de sensibiliser nos jeunes citoyens de demain.





Collège Saint-Dominique

Les latinistes du collège à la découverte de Rome !

Dans le cadre de l'option latin, les élèves du collège St Dominique se sont rendus à Rome pour un séjour culturel. En effet, une vingtaine de collégiens est partie sur les traces des Romains du 17 au 20 novembre en compagnie de leur professeure Mme Arcis-Masson et de la documentaliste et professeure d'espagnol, Mme Damnon.

Après un vol au départ de St Exupéry, ils sont arrivés dans l'après-midi à l'aéroport de Fiumicino et ont pu se plonger immédiatement dans le vif du sujet avec la découverte du cirque Maxime et de la fameuse bouche de la vérité. Ensuite, ils ont dégusté leur premier repas italien dans un restaurant branché du Trastevere.

Le lendemain, direction le célèbre amphithéâtre Flavien, plus connu sous le nom de Colisée, d'une hauteur de 50 mètres, cet édifice accueillait jadis les combats de gladiateurs. Fortement impressionnés par la majesté de ce monument, les élèves ont poursuivi leur périple sur le mont Palatin, immense colline abritant entre autres les thermes de Septime Sévère, la domus d'Auguste, les différents forums et temples et de nombreuses ruines antiques. L'après-midi, ils ont déambulé dans les rues romaines jusqu'à la fontaine de Trévi (malheureusement en travaux) en passant par le Panthéon, dont la coupole gigantesque les a laissés pantois, pour arriver finalement à la place d'Espagne.

Puis ce fut la course aux boutiques, toutes plus originales les unes que les autres, avant d'aller se sustenter dans

l'une des plus anciennes pizzerias de Rome, le Da Ricci, dans le quartier du Quirinal. Le dernier jour fut consacré à la découverte du Vatican, le plus petit état du monde.

Ce fut une immersion totale dans la vie citadine puisque les élèves ont apprécié de bon matin les joies du métro bondé ! Mais cela en valait la peine car ils ont eu la chance d'assister à une audience papale place St Pierre. Quel personnage impressionnant ce pape François ! Quant aux camarades restés au collège, ils ont vécu en direct le déroulement de cette cérémonie retransmise sur KTO télé et ont aperçu la petite délégation dominicaine sur les écrans ! Après l'audience, ils ont visité la basilique St Pierre et les musées du Vatican qui détiennent de petits bijoux de l'art pictural et architectural, dont la fameuse chapelle Sixtine peinte par Michel Ange.

La dernière journée s'est achevée par la dégustation de « calzons » à Li Rioni, un restaurant dont la décoration est une reconstitution d'une rue romaine.

Après St Romain-en-Gal, Vienne, Lyon Fourvière, Orange, Nîmes, Arles et le Pont-du-Gard, ce séjour, riche en émotions et en découvertes culturelles fut le point d'orgue d'une page ouverte il y a quatre ans, page consacrée à l'histoire des Romains. Les élèves et leurs professeurs tiennent à remercier l'APEL St Dominique, le GAEC des 1001 Fleurs de Taulhac et toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce voyage.



Bienvenue aux Nouveaux commerçants

Auberge Les Acacias



Véronique Gaillard et Philippe Roux vous invitent à passer un moment convivial à l'auberge des acacias et à vous régaler de leurs plats. Cuisine traditionnelle à base de produits frais. Le restaurant est fermé le mardi et le jeudi après-midi. Ouvert le week-end sur réservation. Renseignements au 04 71 08 38 11 ou par mail : aubergelesacacias@orange.fr

« Ô four et eau moulin »

Pierre-Yves et Véronique Bernard ont repris la boulangerie Malattia. C'est un coup de cœur pour le village et pour le process de fabrication du pain de Stéphan qui a amené Pierre-Yves et Véronique à s'installer au Monastier. Fils et petit-fils de meunier, ancien meunier puis boulanger, la farine et le pain n'ont plus de secret pour Pierre-Yves qui fabrique son pain avec la passion d'un artisan et pour le plaisir de ses clients. Véronique vous accueille à la boulangerie rebaptisée « Ô four et eau moulin » du mercredi au dimanche.



Bureau de tabac



Bienvenue à Ludivine, et Philippe Coquisart qui ont repris le bureau de tabac. Ils arrivent de Chauny où ils tenaient une crêperie. A la recherche d'un lieu

de vie calme, d'un petit village et d'un commerce avec son logement sur place, ils ont eu un véritable coup de cœur pour le Monastier et pour le commerce qu'ils ont repris. Ils ont donc choisi de s'installer dans le village avec leur petite fille Justine de 10 ans. Leur petite famille s'agrandira en mars avec l'arrivée d'un bébé. Ils tiennent à remercier Renaud Didierjean pour son accueil, son accompagnement et son aide précieuse à leur intégration et installation.

Fleuriste « L'Aloé »

Née en 1974 à Monistrol-sur-Loire, originaire de Pont-Salomon, de formation comptable et finalement fleuriste, je m'installe en 2000 dans une boutique à Aurec-Sur-Loire, puis en 2008 j'exerce mon métier à



Sévrier (commune située sur les bords du lac d'Annecy), en jardinerie avec des responsabilités dans la décoration. En avril de cette année je fais une 1^{ère} visite de l'Aloé pour finalement arriver au Monastier, le 30 juillet. Après une semaine d'installation, le vendredi 8 août, c'est l'ouverture de la boutique. L'Aloé c'est... des fleurs, toutes les réalisations florales pour toutes les circonstances, des plantes vertes et fleuries, des articles de décoration, plaques funéraires, compositions artificielles, le service Interflora, une carte de fidélité... La boutique est ouverte du mardi au vendredi : 9h-12h30/14h-19h ; le samedi 9h/19h ; le dimanche 9h/13h. Je suis ravie d'être « la fleuriste du Monastier », d'être sur le chemin de « Stevenson » et au pied de l'abbatiale. A Bientôt ! *Marie-Luce Tissot*

Comptoir Sève & Son

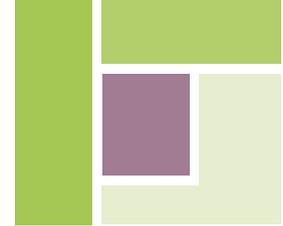
Le 10 septembre 2014, l'Association agri-culturelle des Mange-Chèvres a ouvert le point de vente collectif de producteurs fermiers et artisans Comptoir Sève & Son, au 19 place d'Estaing au Monastier. Convaincus que par nos choix d'alimentation nous pouvons agir sur notre environnement, Comptoir Sève & Son a pour but de :



- Proposer une alimentation locale et de qualité,
- favoriser les échanges et les espaces de rencontres entre producteurs et consommateurs,
- soutenir une agriculture biologique ou paysanne de moyenne montagne, respectueuse de la nature, par le développement de la vente directe et des circuits courts,
- faciliter un accès à l'art, à la culture, pour aiguïser notre regard sur ce qui nous entoure.

ADRESSEZ VOS COMMANDES au 04 63 84 91 28 ou comptoirseveson@yahoo.fr, puis venez retirer votre panier en magasin.

Comptoir Sève & Son travaille à son développement, à la recherche de nouveaux producteurs adhérents, à l'augmentation de ses jours d'ouverture, et à l'élaboration d'une programmation de sorties culturelles intéressantes, en covoiturage ou en transport collectif. Ouvertures habituelles : mardi : 8h-12h / samedi : 9h-13h.



Ce que nous apprend Stevenson sur le Monastier en 1878

Le dimanche 22 septembre 1878 à 9h du matin, Robert Louis Stevenson quitte le Monastier pour un périple de 3 semaines à travers les Cévennes jusqu'à Saint-Jean-du-Gard. Ce ne fut pas son seul voyage, sa bibliographie comporte en tout 6 livres de souvenirs et de récits d'excursions diverses. Dès 1879, « **Voyage avec un âne à travers les Cévennes** » est publié à Londres sous le titre *Travels with a donkey in the Cevennes*, mais l'ouvrage n'est traduit en français qu'en 1910. Il ne fait pas partie des œuvres majeures de l'écrivain écossais mais, il contient des éléments intéressants sur le bourg du Monastier et sur ses habitants.

En 1878, le Monastier est une ville plus importante qu'aujourd'hui : au recensement de 1876, on y dénombre environ 3700 habitants dont 2000 dans le bourg lui-même et plus de 1700 dans les villages (certains sont particulièrement peuplés comme Crouziols avec 210 habitants, Saint Victor avec 179 habitants et Le Mont avec 121 habitants). Nous sommes alors dans un maximum démographique qui se prolonge jusqu'au début du 20^e siècle (en 1886 on atteint le chiffre de 3800 habitants). Robert Louis Stevenson arrive au Monastier dans la 2^e moitié du mois d'août 1878, il vient de Paris en train via Le Puy. Il séjourne dans notre cité environ 3 ou 4 semaines ce qui lui laisse le temps de découvrir la région et ses habitants. André Crémilleux a consacré en 2004 un article dans les *Cahiers de la Haute-Loire* sur les raisons qui expliquent le choix du Monastier par Stevenson. Agé de 28 ans, Stevenson n'est pas encore un écrivain connu mais pendant son séjour, il prend des notes, écrit des lettres à sa famille et à ses amis dans lesquelles il décrit cette « *petite localité nommée Le Monastier... où j'ai filé de beaux jours pendant environ un mois* ». Tous les écrits éparses du voyage ont été rassemblés en 1978 dans une publication intitulée *Journal de route en Cévennes* par Philippe Joutard (la dernière édition remonte à 2008 chez l'éditeur Privat), celle-ci est très riche en informations comme nous allons le voir. Stevenson envisageait semble-t-il de consacrer une large place au Monastier, dans la 1^{ère} édition de son *Voyage*. Il y renonça pour des raisons d'équilibre du récit.

« Une ville de montagne en France »

Stevenson décrit à plusieurs reprises le caractère montagnard de la localité en particulier son climat rude et difficile : « *L'hiver sur ses plateaux est une saison dangereuse et mélancolique. Les maisons sont bloquées par la neige et les voyageurs sont perdus dans la tourmente à portée de voix de leur propre foyer. Nul ne se risque à sortir sans un morceau de viande et une bouteille de vin qu'il remplit à chaque cabaret et même dans ces conditions, il prend la route avec le frisson* ». La nature est encore bien sauvage pour un voyageur que l'on met en garde : « *On attirait quotidiennement et éloquentement mon attention sur le froid, les loups, les voleurs* ». Stevenson a laissé dans ces notes quelques croquis du paysage en particulier des vues de Breysse et un panorama depuis l'hôtel où il logeait. « *A perte de vue, une ondulation de crêtes de collines se lève et disparaît derrière une autre, et quand on gravit une côte, ce n'est que pour voir de nouvelles chaînes au-delà* ». Ce paysage est relativement ouvert, peu boisé : « *Il n'y a guère d'autre bois que le pin et la plus grande partie du pays est en lande de pâturage* » ce que confirment les cartes postales les plus anciennes sur le Monastier signe d'une emprise agricole bien plus importante qu'aujourd'hui.

Stevenson remarque le rôle commercial du bourg pour les habitants des alentours : « *Il y a de temps en temps un marché et la*

ville connaît alors un renouveau ; le gros bétail et les porcs sont parqués dans les rues et on sait qu'à cette occasion des voleurs à la tire viennent tout exprès de Lyon ». Les communications avec l'extérieur restent longues et difficiles : « *il y a 2 diligences par jour pour Le Puy mais elles rivalisent en concessions de politesse plutôt qu'en vitesse... Le Courrier devrait quitter Le Puy à 2h de l'après-midi et arriver au Monastier à temps pour le dîner de 6h* ». Ce propos doit être nuancé car Stevenson précise un peu plus loin que « *chacune attend une ou deux heures, pendant qu'une vieille dame fait son marché ou qu'un monsieur finit de lire les journaux au café... Le conducteur n'ose pas désobliger ses clients, il ne cesse de retarder son départ...* ». Cette pratique semble avoir perduré très longtemps puisque de nombreuses personnes l'attestent encore dans les années 1960.

« Les gens du Monastier, leur vie, leurs mœurs »

Stevenson nous a laissé des descriptions assez pittoresques des habitants du Monastier en 1878 mais révélatrices d'une époque. Il souligne d'abord le bon accueil qui lui est réservé teinté d'une curiosité certaine : « *... chacun s'empresse d'être aimable et secourable envers l'étranger... l'hospitalité naturelle des montagnards. Un voyageur de mon genre, cela ne s'était jamais encore vu dans cette région. On me regardait avec mépris comme quelqu'un qui projetait un voyage dans la lune mais pourtant avec*



Ce que nous apprend Stevenson sur le Monastier en 1878 (suite)

un intérêt respectueux comme un homme en partance pour le pôle inclément. Ils étaient tous prêts à m'aider dans mes préparatifs ; une foule d'amis me donnèrent leur appui au moment critique de conclure une affaire ; pas une démarche qui ne fut saluée par des verres et célébrée par un souper ou un petit déjeuner ». A travers ce propos, on peut remarquer que Stevenson s'est intégré rapidement dans la communauté locale sans doute parce qu'elle lui rappelle son Ecosse natale et aussi parce qu'il parle français : « *C'est en gros un paysage écossais, bien que moins grandiose ... et par une curieuse coïncidence, la population est aussi écossaise que le pays. Les gens ont des manières abruptes, rudes comme dans le comté de Fife...* ». Stevenson décrypte les subtilités, les traquenards de cette communauté et les regarde plutôt avec bienveillance. Ainsi le jour de son départ, au moment de charger l'ânesse ce dont il parvient à grand peine, il échange de vifs propos avec « *un sellier roublard du pays* » puisqu'il est mécontent de son achat : « *il faudrait dire que nous nous le sommes jeté à la tête et en tout cas nous nous échauffâmes sans aménité avec beaucoup de franc parler* ». On l'aide ensuite à harnacher son paquetage avec un système compliqué de nœuds qui se révèle être une mise en scène orchestrée par de joyeux gaillards « *... au moins 3 personnes à la fois mettaient le pied contre l'arrière-train de Modestine et tiraient les dents serrées. J'appris plus tard, qu'une seule personne réfléchie, sans exercer sa force peut faire un travail plus sûr... je n'étais alors qu'un novice* ».

Stevenson a laissé pour l'Histoire une fameuse description du Monastier, il a ainsi créé, selon André Crémilleux, une formule localement proverbiale.

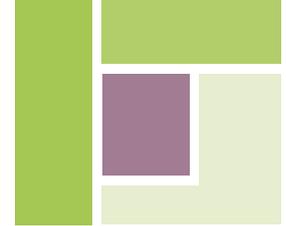
Que dit-elle ? « *Le Monastier est réputé pour la fabrication de la dentelle, l'ivrognerie, la liberté des propos et la discorde politique sans pareil ailleurs. Il y a dans cette petite ville des partisans des 4 partis français (légitimistes, orléanistes, tenants de l'Empire et Républicains) et ils se haïssent, se détestent et se calomnient les uns les autres. Sauf pour les affaires, ou pour se tromper mutuellement dans une querelle de taverne, ils ont renoncé même à la civilité des discours. C'est tout simplement une Pologne montagne* ». Bien qu'Écossais, Stevenson connaît bien la France et son paysage politique que l'on semble retrouver au Monastier. En 1878, la 3^e République n'est implantée que depuis 8 ans en France, c'est encore un régime fragile face à ses adversaires monarchistes. Le maire de la commune se nomme alors Jacques Therme, il est classé parmi les élus républicains mais qui ne cachent pas leurs convictions religieuses. Stevenson observe avec distance ces divisions et son long séjour lui permet d'en relativiser la portée. On ne peut donc pas en tirer la conclusion que de tout temps, le Monastier a été ingérable au niveau politique, en tout cas pas plus qu'ailleurs !

Stevenson s'intéresse aussi à la vie religieuse des habitants. « *Ils observent le Sabbat (dimanche) à l'écossaise. On ne fait d'autre travail ce jour-là que de sortir et de rentrer les porcs, les moutons, le bétail dont les clochent tintent si agréablement dans les prés. Les dentellières ne sont plus dans les rues. Ne pas assister à la messe serait déchoir* ». Derrière ce propos, on peut noter la pression sociale de l'époque qui fait que l'on doit aller à la messe pour éviter une mauvaise image auprès de la communauté. Aujourd'hui, c'est plutôt la situation inverse qui prévaut.

Stevenson découvre aussi des scènes surprenantes. « *Je me souviens qu'un dimanche, marchant dans la campagne, je tombai sur un hameau où tous les habitants, du patriarche jusqu'à l'enfant à la mamelle, étaient rassemblés à l'ombre d'un pignon en train de prier. Une forte fille adossée au mur chantait en solo, les autres reprenant dévotement le refrain* ». S'agit-il ici d'une des béates très nombreuses à l'époque ? La piété à la Vierge Marie des habitants apparaît plusieurs fois : Stevenson cite ainsi un livre sur les faits et gestes de Notre Dame de Lourdes, il évoque aussi le « *pouvoir d'une petite Vierge Marie sur le mur d'un quartier nord de la ville appelé Langlade* » qui aurait jadis arrêté et repoussé les lanciers anglais pendant la guerre de Cent Ans. Cette terre est catholique et entend bien le démontrer au protestant Stevenson qui là aussi, observe avec un certain humour la situation sachant qu'il n'est pas très porté sur la religion : « *Il faut dire que ce peuple est ardent au prosélytisme et que la fille du postier se mettait à discuter avec moi une demi-heure durant sur mon hérésie jusqu'à en devenir toute empourprée... Ici comme en Ecosse, de nombreuses familles paysannes ont un fils dans les ordres.* »

<< Les travaux et les jours >>

Le dimanche est fondamental dans la sociabilité de cette époque et pas qu'au niveau religieux : « *Au lever du jour, tous les dimanches, les gens de la campagne se pressent en foule pour acheter des pommes, assister à la messe et rendre visite à l'un des cabarets, qui ne sont pas moins de cinquante dans cette petite ville* ». Doit-on rapprocher ce nombre du terme « ivrognerie » cité par Stevenson un peu plus haut ? On doit



là aussi rappeler que la Monastier n'est pas une exception, les aubergistes sont aussi commerçants, artisans, agriculteurs avec quelques animaux. On vit grâce à plusieurs petits métiers et les licences ne sont pas encore obligatoires. *« Une autre occupation dominicale des paysans consiste à aller demander conseil au pharmacien pour leurs maux. C'est une affaire du dimanche comme d'aller à la messe. J'ai vu une femme incapable de parler depuis le lundi précédent, essoufflée, reprenant souffle, n'arrétant pas de tousser douloureusement et qui pourtant avait attendu pendant cent heures avant de venir chercher secours et si la semaine avait duré deux fois plus, elle attendrait encore. C'est un jour canonique pour la consultation »*. Nous avons là un trait majeur de la vie d'autrefois qui a perduré pendant bien longtemps dans nos campagnes, et que l'on retrouve encore aujourd'hui parfois chez quelques personnes âgées « dures au mal » comme on dit.

Stevenson aborde aussi la vie économique de la localité ; il a bien remarqué l'importance de la dentelle et son double aspect économique et social. Sur le 1^{er} aspect, il remarque la crise qui touche le secteur : *« La vie, depuis la chute des salaires, leur apparaissait désormais sous un jour plus grave... Il y a quelques temps quand l'Angleterre se fournissait pour une grande partie dans cette région de la dentelle appelée torchon, il était courant de gagner 5 francs par jours. Maintenant, en raison d'un changement dans le marché, une ouvrière active et habile se fait 3 à 4 francs en une semaine... La vague de la prospérité est passée »*. Cette crise s'explique par l'ouverture des territoires avec le chemin de fer (la ligne Le Puy/Saint Etienne est inaugurée en 1866, celle avec Clermont en 1874), la concurrence devient plus importante et de nombreuses maisons de fabricants du Puy, qui donnaient le travail dans les campagnes, font faillites à cette époque. Toute proportion gardée, c'est un peu ce qui se passe avec

la mondialisation actuelle. Le 2^e aspect concerne la sociabilité du couvige : *« C'est une population de dentellières. Les femmes sont assises dans les rues par groupes de 5 ou 6, et l'on entend d'un groupe à l'autre le bruit de leurs bobines. De temps en temps, on entend une femme qui débite à voix haute des prières pour l'édification des autres au travail »*. Stevenson se lie d'amitié avec l'un de ces groupes : *« Il y avait un groupe de dentellières qui m'apportait une chaise chaque fois que je passais et me retenait pour la causette. Elles débordaient de curiosité sur l'Angleterre, sa langue, sa religion, l'habillement des femmes... »*. Mais Stevenson reste étonné par le langage de ces dames qui contraste avec l'éducation qu'il a reçu : *« Il y avait quelque chose de surprenant au sujet de ces femmes, jeunes ou vieilles, presque sans exception. Malgré leur piété, elles pouvaient jurer comme des troupiers... Ma propriétaire qui était jeune et jolie, s'habillait comme une dame et évitait le patois comme étant une faiblesse, s'adressait à son enfant dans le langage d'un rustre ivrogne »*.

Stevenson n'est pas que resté au Monastier durant son séjour. Dans ses notes, il mentionne des villages qu'il a arpenté au gré de ses promenades ainsi Crouziols où il prend un petit déjeuner et décrit une chaumière : *« ...2 pièces, l'une bergerie établie à vaches ou porcherie ou les deux ou toutes réunies ; l'autre avec les lits, la grande horloge et le feu de tourbe, étouffant, malodorant, sale »*. Il accompagne aussi régulièrement le responsable local des Ponts et Chaussées : ils vont à Goudet, à Laussonne et vers le Mont Mézenc. On relève alors une mention de la transhumance, qui a pendant des décennies marqué ce territoire, ainsi que la façon dont les troupeaux étaient gardés : *« En effet tous les étés, les troupeaux de toute l'Ardèche sont amenés pour paître sur ces plateaux herbeux. Ça et là, le petit troupeau d'un particulier était surveillé par 2 jeunes filles,*

l'une filant à la quenouille, l'autre assise sur un mur et faisant de la dentelle avec application ». De retour au Monastier, Stevenson se porte acquéreur d'une ânesse, la description de la « pèche » nous rappelle cette habitude qui n'a pas totalement disparu lors de certaines transactions : *« J'avais déjà l'appui d'une délégation de mes amis ; mais comme si cela ne suffisait pas, tous les acheteurs et tous les vendeurs s'approchèrent pour m'aider à conclure l'affaire. L'ânesse, le père Adam et moi, nous fûmes au centre d'un tohu-bohu pendant presque une demi-heure. Enfin, elle passa à mon service en échange de 65 francs et d'un verre de Brandy »*.

Epilogue : La fête du centenaire en 1878 au Monastier

Le centième anniversaire du voyage de Stevenson fut dignement fêté par les habitants du Monastier le 6 août 1978. L'Eveil de la Haute-Loire en donna le programme dans son édition du 5 août et en fit le compte rendu dans celle du 7 août avec plusieurs photos. 22 groupes ou chars des quartiers ou villages défilèrent dans les rues, des centaines de figurants costumés font revivre le Monastier de cette époque : les notables, les gendarmes, les pompiers, les moissonneurs, le sabotier, les dentellières, les scieurs de long. On reconstitua aussi une noce, la tuade du cochon et le marché. Un grand spectacle fut organisé en fin d'après-midi dans la cour du château avec la présence d'une délégation écossaise d'Edimbourg et de groupes folkloriques (Polignac et Florac). Quelques semaines plus tard, les organisateurs et les bénévoles se retrouvèrent à Alleyrac pour un méchoui qui clôtura le cycle de l'anniversaire.

Richard Crespy



15 août festif autour de la Béate au Crouzet de Meyzoux

Les habitants du Crouzet de Meyzoux sont fiers de leur alliance pour une journée portes ouvertes de leur village avec le Musée de l'Ecole dirigée par Madame Janet Darne qui s'est occupée de toute l'organisation, jusqu'au bedeau pour sonner la cloche. Cela a lancé le début des festivités et des cours scolaires comme d'antan.

Les visiteurs se sont bien amusés. Franck a fait une démonstration d'allumage du four à pain selon la tradition tout en expliquant le passage du levain entre voisin, de même que tous les habitants étaient tenus d'allumer le four chacun à son tour une fois par semaine.

La journée a continué par la visite de l'estrissou (le métier à ferrer), du lavoir ainsi que par la rencontre



en plein air du cheptel de chèvres authentiques du Massif Central de M. Charles Monteil.

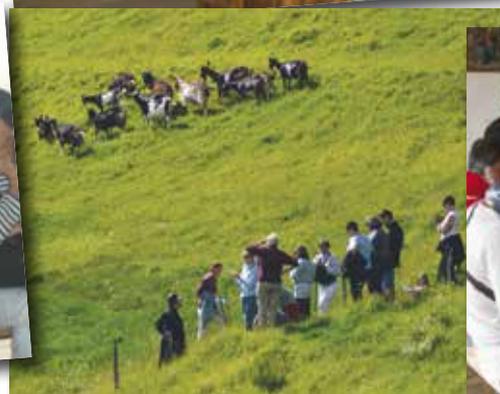
Nous remercions également des deux dentelières qui ont donné un cours sur la dentelle au carreau.

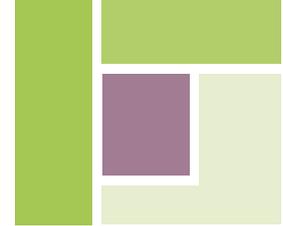
Pour clôturer cette belle journée, une collation attendait les visiteurs.

Cette journée étant un succès pour la première année, ils ont déjà envisagé de remettre ça l'année prochaine avec plus d'organisation, plus de démonstrations et d'histoires racontées par nos anciens ainsi que la vente de pains cuits dans le four du village.

Nous vous disons à l'année prochaine et merci à tous.

Franck Nicolas.





CHÂTAIGNERAIE : UN PATRIMOINE À ENTREtenir

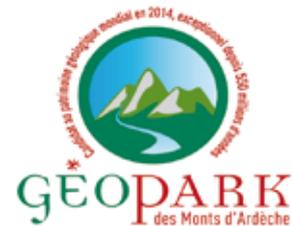
En 2014, le Parc a accompagné les castanéiculteurs et les propriétaires de châtaigneraies dans la rénovation de leurs parcelles. Ces travaux de débroussaillage, d'abattage des rejets et d'élagage sont soutenus à hauteur de 50%, dans la limite de certains plafonds.

Ces aides sont mises en place dans le cadre du programme de reconquête de la châtaigneraie, conduit par le Parc des Monts d'Ardèche, la Chambre d'Agriculture, et le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF). **Plus de 5000 arbres (150 dossiers) ont déjà été rénovés grâce à ces aides pendant les 2 campagnes précédentes.**

L'année 2014 fut également marquée par la forte progression du cynips sur le département. Face au cynips, il est important de continuer à entretenir les châtaigneraies. En effet, un châtaignier affaibli, peu entretenu, sera plus vulnérable face à ce nouveau ravageur. De plus, un châtaignier élagué aujourd'hui retrouvera sa pleine production lorsque la lutte biologique aura fait son effet.

Pour plus d'informations sur le programme de rénovation des châtaigneraies contactez **Camille Demené, au Parc des Monts d'Ardèche - 04 75 36 38 63**

Pour toute information sur le cynips, pour contribuer à la lutte biologique et à la sauvegarde de la châtaigneraie ardéchoise, rendez-vous sur www.cynips-chataigne-ardeche.com
www.facebook.com/luttercontrelecynipsenardeche



12 COUPS DE POUSSE DU PARC

Le Parc des Monts d'Ardèche accompagne les communes, les communautés de communes et les associations pour concrétiser des projets novateurs et expérimentaux

12 thèmes, sur lesquels le Parc s'engage :

- **Rénovez vos terrasses et calades en pierre sèche**
- **Rénovation des châtaigneraies**
- **Valorisation d'un Géosite**
- **Mobilisez des écoles d'enseignement supérieur sur vos projets locaux d'architecture, d'urbanisme et de paysage**
- **Programmez des séances de cinéma au village**
- **Accueillez les expositions du Parc**
- **Optimisez l'affichage publicitaire et la signalétique commerciale**
- **Maîtrisez la circulation des véhicules motorisés**
- **Développez l'action culturelle et faites vivre le patrimoine**
- **Elaborer un bouquet énergétique à l'échelle intercommunale**
- **Optimisez et raisonnez l'éclairage de votre commune**
- **Soutenez les projets scolaires et permettez aux enfants des centres de loisir de découvrir notre patrimoine**

Comment ça marche ?

Vous êtes un élu d'une commune, d'une communauté des communes ou d'une association du Parc, vous pouvez faire bénéficier votre structure d'un «Coup de pousse» du Parc des Monts d'Ardèche. Si l'un des thèmes proposés vous donne envie d'agir localement, contactez le Parc.

5ème GEOPARK DE FRANCE

La présidente du Parc, Lorraine Chenot a annoncé officiellement **la labellisation des Monts d'Ardèche en Geopark**, au pied du mont Gerbier de Jonc en septembre 2014. Elle était accompagnée par Georges Naud Président de la Société géologique d'Ardèche qui a contribué, aux côtés du Parc, à l'obtention de cette reconnaissance. A ses côtés également, Bernard Bonin Vice-Président du Conseil général de l'Ardèche qui a salué cette reconnaissance.

Les Géoparks représentent un réseau (European Geoparks Network, soutenu par l'UNESCO) d'une cinquantaine de territoires reconnus pour leur engagement dans la protection et la valorisation du patrimoine géologique dans 16 pays européens et regroupent 80 territoires dans le monde. En France : Chablais, Massif des Bauges, Parc naturel régional du Luberon, réserve géologique de Haute Provence et désormais le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

+ d'information sur le www.geopark-monts-ardeche.fr



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
Maison du Parc - 07380 Jaujac
04 75 36 38 60
pnma.fr

AUBERGE LES ACACIAS
HÔTEL - RESTAURANT
 Véronique GAILLARD
 et Philippe ROUX
 Tél. 04 71 08 38 11
 1 Rd Pt des Acacias - 43150 Le Monastier/Gazelle
 Fermé le mardi et le jeudi après-midi

MEZENC
Funéraires
 Articles funéraires
 Organisation complète d'obèques
 Transport de corps - Toutes communes
 Avenue du Puy - 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
 Tél. 04 71 08 32 86 - Fax : 04 71 02 13 74

SCIERIE FIALON Jacques
 Charpente • Rabotage • Traitement • Livraison
 Le Pin
 07470 ISSARLÈS
 Portable : 06 81 87 52 60
 Fax : 04 66 46 21 18
 Mail : scierie.fialon@orange.fr

ESAT
 Meymac
 Etude rapide et personnalisée
 pour chacun de vos travaux
*N'hésitez pas - Consultez-nous !
 Pour plus d'efficacité, unissons nos compétences...*
 • ENSACHAGE • CONDITIONNEMENT • PALETTE BOIS
 • ESPACES VERTS • BOIS DE CHAUFFAGE • PLAQUETTES
 • BOULANGERIE • BLANCHISSERIE • MÉNAGE
 43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 80 31 - Fax : 04 71 03 91 35

PHIL'PRINT
 Z.A. La Guide 1
 43200 YSSINGEAUX
 Tél. 04 71 65 14 76
 Fax 04 71 65 52 44
 e-mail : pao@philprint.fr

Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier/Gazeille - 04 71 03 80 01
 Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin
 Conception - Edition - Régie publicitaire :
EXCEPTO | rue du 8 mai 1845 - 43750 Vals-près-le Puy
 Tél. 04 71 09 77 85 - Email : agence43@excepto.fr • www.excepto.fr
 Impression : Phil'Print - Yssingeaux
 Réproduction interdite - Dépôt légal à parution - L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Travaux Publics - Carrières
EYRAUD SARL

 Route de Chadron
 43150 - Les Estables - Le Monastier/G.
 Tél. 04 71 03 86 49 - Fax : 04 71 03 87 73

**MAGASIN DE BRICOLAGE
 et MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

 Tél. 04 71 01 33 80 • Fax : 04 71 01 33 83
 lesmatériauxdelagazeille@orange.fr
 Le Pont de l'Estaing
 43150 Le Monastier sur Gazeille
LES MATERIAUX DE LA GAZEILLE

Auvergne Ascenseurs
 Accessibilité
 et confort

 Z.I. de Bombes - 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
 www.auvergne-ascenseurs.com **04 71 57 53 69**

SARL EGM SOLVIGNON
ELECTRICITE GENERALE DU MONASTIER
 Installations et Chauffages électriques
 Electro-Ménager
 Bureau : 81 rue Saint-Pierre 43150 LE MONASTIER
 Tél. 04 71 03 92 60 - Fax : 04 71 03 92 24

Un œil sur votre image !

 Z. rue du 8 Mai 1845 - 43750 Vals-près-le Puy
 Tél. 04 71 09 77 85 - www.excepto.fr